ÉTUDES TRADITIONNELLES

Rédacteur en Chef :
MICHEL VÂLSAN

68ᵉ Année Novembre - Décembre 1967 N° 404

ICONOCLASME ET ART MODERNE

Les rapports de l'homme avec l'art ont varié d'une si extrême façon que la définition même de l'art a pu en être affectée. Si l'on limite par exemple la peinture à sa conception courante de surface colorée, son histoire ne commencerait qu'avec l'ère historique. Mais un tel point de vue serait bien étroit et pour accorder à ce sujet sa véritable ampleur, il faudrait remonter à l'origine même des techniques. Et même alors la distribution classique entre l'art des peuples pasteurs et des peuples sédentaires pourrait paraître insuffisante.

Certes il faut reconnaître et distinguer ces deux groupes de civilisations sans que l'on puisse attribuer à l'une ou à l'autre une prééminence de qualité ou d'origine. Il découle cependant des différentes techniques pratiquées par ces peuples, des conditions diverses de conservation et de durée. Les arts rythmiques des peuples pasteurs se transmettaient par apprentissage d'homme à homme, d'élève à disciple, et disparaissaient en même temps que la langue et la civilisation dont ils étaient issus. La capacité de durée du chant est limitée par la mémoire de ceux qui le pratiquent, tandis que les arts plastiques des peuples sédentaires durent autant que leur réalité matérielle, modèles visibles d'atelier ou d'usage qui peuvent réapparaître après des siècles d'oubli, en dehors de toute transmission directe. Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient alors compris comme les avaient conçus leurs créateurs. Car pour le sens que l'on doit donner à l'art plastique, il dépend, lui aussi, d'une tradition orale qui, même fixée par l'écriture, reste muette par la rupture de sa tradition, comme on le constate pour

les langues étrusque, celte ou maya. Dans le chant et la parole c'est le sens qui est fixé et il meurt avec l'homme qui l'exerce. Dans la peinture c'est la forme qui dure et qui meurt avec l'œuvre elle-même. C'est pourquoi nous conservons des spécimens de peinture bien plus anciens que des témoignages musicaux, alors que la musique a dû être aussi ancienne que l'humanité.

Cependant il ne faudrait pas pousser trop loin cette discrimination ethnique qui limite le domaine total de la peinture. Les peuples pasteurs eux-mêmes l'ont pratiquée, ne serait-ce que pour décorer la couverture de leurs tentes ou pour tatouer rituellement leurs corps, comme on le constate chez les Amérindiens. Ce sont peut-être les plus anciennes manifestations peintes que ces tatouages corporels dont l'existence est prouvée par les signes tracés sur les statuettes préhistoriques et sur les figurines humaines des décors rupestres, remontant à plus de dix mille années. Bien plus. Il y a peut-être cent mille ans que l'homme de Néanderthal a été enterré avec l'ocre dont il avait peint son propre corps avant que ses hypothétiques descendants aient peint avec la même terre des poteries, des temples et des tombeaux.

Du corps de l'homme cette expression décorative passa à ses vêtements, à sa tente, aux murs de ses habitations pour se fixer en dernier ressort sur une feuille de manuscrit ou un panneau de bois. Ce fragment de mur portable est une miniature agrandie ou une fresque miniaturisée.

Mais la peinture règne bien au-delà. La céramique et le tissu comptent parmi les plus anciennes matières qui ont offert leurs surfaces aux arts de la couleur. Et les vases ornés constituent quelquefois les seuls vestiges d'une civilisation disparue, comme il arrive pour la Grèce archaïque. Nous devons donc appeler peinture tout décor de couleurs appliqué sur une surface quelle qu'en soit la nature. Elle peut orner aussi bien une peau humaine que les murs d'une tombe, les verrières des cathédrales ou les tapisseries des palais, en n'oubliant pas tous les objets d'usage des civilisations archaïques.

Ainsi comprenons nous que la peinture figurative

de nos tableaux n'est qu'un très petit canton du grand domaine de la peinture décorative, abstraite ou non. Et c'est à cet égard que la discrimination entre pasteurs et sédentaires découvre ses conséquences les plus visibles sur l'art d'aujourd'hui.

Aux origines de l'histoire et pendant des millénaires la religion a commandé toutes les manifestations sociales et par conséquent l'art lui-même. Les peuples pasteurs, en accord avec leur mentalité plus spirituelle que matérielle, ont prohibé en peinture toute représentation figurée pour éviter aux fidèles des cultes l'occasion d'une adoration des idoles. Cette prohibition a pu être absolue ou relative. Il y a des peuples entiers qui n'ont pas de peinture, qui ont disparu sans nous laisser d'archives figurées. Même ceux qui comme les juifs et les arabes sont iconoclastes de nature et d'instinct, ont varié dans leur attitude à l'égard des images. Car tandis qu'il n'existe pas de peinture juive ancienne — sauf rarissimes exceptions — il y a une peinture musulmane, la plus abstraite de toutes.

Cet immense et antique sécession du domaine de la peinture éclaire son histoire la plus récente. Son évolution en Occident montre un éloignement progressif à l'égard de tout sujet et même de tout objet allant de la ressemblance à l'abstraction et du réel à l'imaginaire. Cette péripétie du style correspond à l'accueil fait par les peintres occidentaux aux arts des peuples primitifs de l'Afrique et de l'Asie.

Il coïncide aussi avec l'invasion de l'Ecole de Paris par des peintres de l'Europe centrale et orientale, soit juifs soit orthodoxes, d'une spiritualité traditionnellement hostile aux images. A ce point de vue la peinture abstraite n'offre en somme rien de nouveau, rien de révolutionnaire, rien de « métaphysique », sauf les prétentions de l'absurde littérature qu'elle a suscitée. C'est un aspect historiquement connu de la peinture éternelle. Ce n'est pas une coïncidence si le peintre le plus « représentatif » du XX[e] siècle, Picasso, est fils de cette Espagne qui fut occupée par les Arabes pendant dix siècles et où l'élite juive a été intimement assimilée par le génie castillan, comme conséquences des conversions forcées. C'est ce que m'expli-

quait en 1928 le peintre Zuloaga, en réponse à une question indiscrète que je lui posais sur l'existence des juifs et du sang juif dans la péninsule : « Personne n'en est, mais tout le monde en a », me répondit-il. La peinture non figurative manifeste le reflux d'une grande onde picturale qui alternativement va du réel à l'imaginaire et de l'imaginaire au réel. Le périgée de cette onde que nous vivons est un témoignage de déshumanisation du monde moderne sous la poussée d'une science qui se mesure à l'échelle cosmique et d'un monde machiniste qui trouve dans l'antique iconoclasme un exemple, un refuge et peut-être une justification.

Luc Benoist.

LE LIVRE D'ENSEIGNEMENT PAR LES FORMULES INDICATIVES DES GENS INSPIRÉS

(Kitâbu-l-I'lâm bi-ichârâti ahli-l-ilhâm)

(Suite) (*)

CHAPITRE SUR DES FORMULES INDICATIVES PORTANT SUR DIVERS SUJETS

(Bâb fî ichârati-him fî anwâ'in chattâ)

a. Formules basées sur la similitude apparente de deux termes.

(al-mutachâbih min-hâ) (1)

L'un d'entre eux a dit : « Celui qui a regardé a regardé (*man naz'ara naz'ara*) (2).

Un autre d'entre eux a dit : « Celui qui jeûne se radoucit » (*man çâma çâma*).

(*) Voir *E.T.* depuis mars-avril 1967.

(1) Il s'agit de phrases à la fois simples et énigmatiques parce que composées essentiellement de deux fois le même terme, ou au moins la même racine, ce qui, au premier abord, les fait paraître comme de simples tautologies. Sans exclure la possibilité d'un certain genre de tautologie dans certains cas où cela servirait à faire ressortir, par insistance, un aspect négligé du fait énoncé, il est logique de penser aussi que, dans sa deuxième position, l'élément verbal répété doit avoir plutôt un sens nouveau et même « inattendu », car c'est ce qu'indique l'auteur du recueil pour ce paragraphe, en parlant, de « similitudes verbales » (*al-mutachâbih min-hâ*), et cela leur donne, d'ailleurs, inévitablement une apparence de « jeux de mots ». Cependant l'acception du deuxième terme n'est pas facile à établir, par exemple parce qu'il y en aurait plusieurs et qu'aucune de celles connues au traducteur ne propose un sens valable ici où tout doit sortir du commun. Ces formules — comme d'ailleurs toutes les autres de ce recueil — sont sûrement détachées de contextes de situation que nous ignorons et qui seuls pourraient nous rassurer quant au sens

voulu. C'est ici surtout que l'on aurait eu besoin de connaître le commentaire qu'Ibn Arabî déclare avoir composé lui-même pour la compréhension de ces *ichârât* (cf. la *jâzah li-l-Malik al-Muz'affar*, nº 23, publiée par M. Badawî dans *Al-Andalus*, 1955, fasc. 1), mais dont aucun manuscrit n'est signalé dans les catalogues existants. Dans l'état présent des choses, notre compréhension de ces premières formules, et même de beaucoup d'autres de ce riche chapitre, reste incertaine; mais du moins notre traduction et nos annotations qui s'appliquent à la justifier, n'excluent pas d'autres possibilités.

(2) En ce premier sens, qui est « tautologique », la formule doit se référer avant tout à la question du regard (*naz'ar, naz'rah*) vers Dieu, et de sa vue sensible (*ru'yah*). A cet égard la Loi est formelle : « Quelqu'un ne verra pas son Seigneur *tant qu'il sera vivant* » (hadith) ; « Vous verrez votre Seigneur le Jour de la Résurrection, etc. » (plusieurs hadiths). Ces énoncés sont parfaitement valables et applicables au point de vue initiatique : il n'y a que celui qui a subi la mort et la résurrection initiatiques effectives qui peut avoir la vision du Seigneur. — On peut évoquer ici en outre à cause du sens technique des termes employés, le récit coranique de la Rencontre de Moïse avec Dieu : « ...Seigneur, fais-moi voir (*arînî*, de *raâ* = voir), que je Te regarde (*anz'ur ilay-Ka*) ! — Il répondit : *Tu ne pourrais pas Me voir* (*lan tarânî*) ! Mais regarde (*unz'ur*) vers la Montagne, et si elle se tiendra ferme à sa place peut-être Me verras-tu ! Et lorsque son Seigneur Se révéla (*tajallâ*) à la Montagne, Il la rendit plate, et Moïse tomba foudroyé (*çâiqen*) ! » (Cor. 7 139). Ajoutons ici une précision initiatique : Ibn Arabî dans une de ses rencontres intuitives avec Moïse apprit de celui-ci qu'il avait cependant vu Dieu lorsqu'il tomba foudroyé, « mais dans la mort ».

Pour en revenir à la formule de notre texte, celle-ci peut bien dire que celui qui a regardé Dieu, L'a tout de même regardé, malgré ce qui a pu lui arriver, et c'est d'ailleurs puisqu'il L'a regardé que cela lui est arrivé. Or n'importe qui n'arrive pas à la faveur de Le regarder, même s'il doit être foudroyé. Cette signification peut être encore confirmée par un fait que rapporte le Coran et qui est subséquent à celui mentionné plus haut dans l'histoire moïsiaque : « Et lorsque vous (les Fils d'Israël) dites : O Moïse, nous ne te croirons pas (quant à ce que tu nous dis avoir reçu comme révélation) tant que nous n'aurons pas vu (*hattâ narâ*) Allah ouvertement. Et la foudre (*ac-çâiqah*) vous saisit pendant que vous regardiez (*tanz'urûna*). Ensuite nous vous ressuscitâmes, après votre mort, car peut-être auriez-vous été reconnaissants » (Cor. 2, 55-56). Or dans cette circonstance le peuple de Moïse était dans un état d'« injustice », ainsi que le précise un autre verset qui évoque les mêmes événements : « ...et ils furent saisis par la foudre du fait de leur injustice (*bi-z'ulmi-him*) » (Cor. 4, 153). Cet événements pourrait donc servir d'illustration plus adéquate pour l'*ichârah* de notre texte telle que nous l'avons interprétée. Quelle que fut l'indignité circonstancielle du voyant et son effondrement, celui-ci a regardé la théophanie, et cela n'est pas donné à n'importe qui : « celui qui a regardé la théophanie l'a bien regardée ».

Un autre a dit : « Celui qui prie est second immédiat dans la course » (*man çallá çallâ*) (1).

Un autre a dit : « Celui qui veille, veille » (*man qâma qâma*) (2).

Un autre a dit : « Celui qui considère attentivement passe » (*man i'tabara abara*) (3).

(1) Cf. l'interprétation spéciale que dégage Ibn Arabî dans les *Fûtuhât*, chap. 69, du terme *muçalli* qui signifie « orant », mais désigne aussi le « second cheval qui suit de près le premier dans la course ». (On trouvera la traduction du passage respectif dans *E.T.*, janvier-février 1962, *Une instruction sur les Rites fondamentaux de l'Islam* d'Ibn Arabî, *Notice Introductive*). Ici il s'agit d'une autre conséquence tirée de cette analogie. La *çalâh* (l'oraison légale) est fondée techniquement sur la « dualité » Seigneur-serviteur, et le serviteur sera ainsi toujours « deuxième », tout en essayant de « rattraper » son Seigneur.

Une autre lecture cf. ms. Bay. 3750 est : *man çallâ çalâ* = « celui qui est en prière brûle » ; il existe effectivement une explication du terme *çalâh* par l'étymologie *çalâ-yaçlâ* = « être exposé au feu », ce qui est rapporté au feu purificateur de la présence divine. Le récit coranique du Buisson Ardent concorde lui-même avec cette interprétation, car Allah dit alors à Moïse : « En vérité Je suis Allah ! Pas de dieu si ce n'est Moi ! Adore Moi et dresse la Prière (*çalâh*) pour Mon invocation (*dhikr*) ».

(2) Le verbe *qâma*, au sens de « se tenir debout », « se dresser », s'applique spécialement à l'œuvre d'oraison légale (*çalâh*) et plus spécialement encore à cette œuvre pendant la nuit (*qiyâmu-l-layl* est « la veillée en prière debout ») Si l'on envisage ici une acception de forme « tautologique », ce propos veut dire que quel que soit la durée de la veille, celle-ci constitue l'acte typique de la « veillée » et compte comme telle. (Cf. l'enseignement religieux ordinaire qui considère qu'une simple prière surérogatoire de deux rakates accomplie pendant la nuit constitue déjà l'œuvre de *qiyâmu-l-layl*).

Au sens de « se lever », *qâma* étant appliqué au prix et à la valeur, une autre traduction est possible : « Celui qui se lève monte en valeur (ou vaut) ». Par contre, avec le sens de « rester debout », « s'arrêter » (cf. Coran 2, 19) une traduction de sens opposé apparaît : « Celui qui se met debout reste sur place », ce par quoi on ferait observer à qui s'imaginerait accomplir de grandes choses parce qu'il ferait beaucoup d'œuvres déterminées, qu'il s'arrête plutôt en réalité car seule compte finalement la conscience permanente (*hud'ûr*) de la Vérité.

(3) A la faveur de l'identité étymologique des deux verbes, cette *ichârah* semble mettre en évidence le rôle de l'observation pénétrante et de la prise de conscience dans le fran-

Un autre a dit : « Celui qui donne l'aumône légale s'accroit » (*man zakkâ zakiya*) (1).

Un autre a dit : « Celui qui a la foi est en sécurité » (*man âmana amina*) (2).

Un autre a dit : « Celui qui se soumet (à Dieu) monte sur l'échelle » (*man aslama uslima*) (3).

Un autre a dit : « Celui qui se met en état de sacralité est privé » (*man ah'rama uh'rima*) (4).

***

chissement des points critiques de la Voie. Cf. Cor. 59, 2 : ... *Fa'tabirû, yâ U'li-l-abçâr* (« ...et considérez bien, ô êtres doués de regards ! »).

(1) La *zakâh* l'aumône légale obligatoire (qui est en d'autres termes un impôt) est considérée par le Législateur comme une « purification » des biens dont on la tire et son effet, malgré les apparences, est finalement d'« accroître » les biens. Dans la formule de notre texte l'idée de « croissance », qui est propre à la racine *zakâ*, est appliquée, au sens qualitatif, certainement, à l'être même qui fait l'aumône.

(2) Cf. vocalisation des mss. N.O. 2406 et Y.E. 2415 (1er). Le ms. Bay, est imprécis. L'éd. Haid. porte : *man âmana âmana*, donc une une forme « tautologique ».

(3) *Aslama* a aussi le sens de faire monter sur une échelle (*sullam*). (Cf. le hadith prophétique : « *Aç-çalâtu mirâju-l-mu'min* = « La prière légale est l'échelle d'Ascension du croyant » ; la relation établie ainsi par le Prophète entre la prière légale et sa propre Ascension, pendant laquelle fut d'ailleurs instituée par Allah cette prière 5 fois par jour, montre quel est le fondement initiatique et contemplatif ainsi que le rôle opératif du rite de la *çalâh* ordinaire).

(4) L'entrée en état de sacralité (*al-ih'râm*) caractérise les rites de l'oraison légale (*çalâh*) et du pélerinage (*hajj*) ; des effets privatifs, par rapport à la condition ordinaire, en résultent immédiatement et cela selon le rite dont il s'agit, jusqu'à la sortie de cet état. Une certaine considération métaphysique devrait entrer ici en ligne de compte pour justifier l'inclusion de ce propos dans le cadre du présent traité où tout dépasse le sens ordinaire ; ainsi, pour le Connaissant parfait qui voit Allah en tout, toutes choses de l'Existence sont égales, or exclure de cette Existence quelque chose (et c'est ce qui résulte de l'acte de sacralisation) s'est se priver en quelque sorte d'une part de cette Présence. Une telle objection n'a cependant qu'une valeur circonstancielle, par exemple devant quelqu'un qui oublierait l'universel pour le particulier d'un acte sacré, car elle-même se ruine en faisant croire que par la sacralisation on peut réellement éliminer la Présence divine qui est nécessairement présente dans la sacralisation même et dans les états qui en découlent.

b. **Formules sans association de termes complémentaires.**

(*min ghayri-l-muzdawaji wa-l-muzdawiji*)

L'un d'entre eux a dit : « Je fus convoqué et je ne répondis pas ; or je fus remercié » (*fa-chukirtu*) (1).

Un autre a dit : « Je L'ai vu et j'en suis resté aveugle ».

Un autre a dit : « De même qu'Il était et que moi je n'étais pas, que Je sois maintenant et qu'« il » ne soit pas » (2).

Un autre a dit : « L'existence est dans le maintenant » (3).

Un autre a dit : « Celui que tu auras été sera toi » (*man kunta-hu yakûnu-ka*) (4).

Un autre a dit : « Le Trône (*al-Arch*) est l'ombre d'Allah et l'Homme (*al-Insân*) est le Trône » (5).

Quelqu'un auquel on faisait observer que l'appel à la prière venait d'être fait, répondit : « L'appel est

(1) Il s'agit certainement d'une « convocation » subtile, au niveau contemplatif, mais cependant externe et macrocosmique. Le dernier mot, non vocalisé, est *skrt* (*sakirtu* ou *sukkirtu* = « je fus enivré ») dans l'éd. Haid. et Y.E. 2415.

(2) Nous proposons ainsi avant tout un texte intelligible à savoir : *kamâ kâna wa lam akun fa-l-akun al-ân wa laysa Huwa*. Les manuscrits et l'éd. de Haid. varient, et aucune de leurs formes ne présente une coordination logique dans la partie finale du texte. Selon cette formule l'être est maintenant selon le Moi divin non selon un « soi » distinct et inaccessible.

(3) Au sens ordinaire cette affirmation veut dire que l'Existence n'étant plus quant au passé et n'étant pas encore quant à l'avenir, ne peut être que dans le maintenant instantané. Au sens métaphysique absolu, l'Existence ou plutôt l'Etre pur (le mot arabe *wujûd* se traduisant selon le contexte par l'un ou l'autre des termes) est un instant éternellement présent qui exclut toute relation avec un passé ou un futur.

(4) Le verbe *kâna* = « être » est employé ici dans un sens opératif et transitif.

(5) La « conclusion » de ces deux « prémisses » d'un syllogisme en suspens est que « l'Homme est l'Ombre d'Allah », et cela concorde en outre avec un hadith disant que « le sultan est l'ombre de Dieu sur terre ». On rappelera ici aussi que selon les termes de la Genèse (*1*, 27) : « Elohim créa l'homme d'après Son ombre » (ce qu'on rend par « image »).

pour les négligents. Depuis que je suis entré chez Lui, je n'en suis plus sorti ».

Un autre a dit : « La prière (*aç-çalâh*) est entretien intime (*munâjah*), non pas vision (*ru'yah*), et c'est pour cela qu'elle a été instituée avec des mouvements » (1).

Un autre a dit : « La cohabitation sexuelle (ou l'impureté rituelle subséquente) est éloignement (*al-janâbatu janâbah*) » (1 bis).

Un autre a dit : « Celui qui parle blesse (*man takallama takallama*) » (2).

Un autre a dit : « La crainte pieuse (*al-taqwâ*) est viatique (*zâd*) (3), or le viatique est pour le voyageur, non pour le sédentaire. Celui qui ne voyage pas n'a pas à se soucier du viatique » (4).

Un autre a dit : « Le Pèlerinage c'est (le jour d') Arafah (5), le repos c'est l'arrêt de nuit à Muzdalifah, et le fruit récolté (*al-janâ*) (6) est à Minâ ».

(1) Il s'agit des « mouvements » d'une position corporelle à une autre, ainsi que de gestes et paroles prescrits pour chaque position.

(1 *bis*) L'éd. Haid. et Um (Bay.) 3750 portent *al-jinâyatu jinayah* = « le crime est crime », leçon due à l'adjonction d'un point diacritique à celui du *bâ*.

(2) *Takallama (fi)* signifie aussi « dire du mal », « critiquer », « blesser » ; du reste la racine *klm*, d'où l'on a *kalâm* et *kalimah* = « parole », « verbe » a comme premier sens celui d'« impression forte » (*ta'thir*) et « blessure ».

(3) Cf. Cor. 2, 197 : « ...et prenez votre viatique, or en vérité le meilleur viatique est la crainte pieuse, et craignez-Moi, ô gens doués d'intelligence profonde ».

(4) Le « sédentaire » ou plutôt « celui qui ne voyage plus » désigne celui qui a parcouru la Voie jusqu'au But Suprême en vue duquel la « crainte pieuse » était un moyen.

(5) Ces premières paroles (*al-Hajju Arafah*) sont les termes mêmes d'un hadîth du Prophète, et indiquent que l'essence du Pèlerinage islamique se trouve dans cette phase rituelle, ce qui fait d'ailleurs que la validité du rite légal peut être encore acquise ce jour-là par un retardé.

(6) L'éd. Haid. porte ici les lettres *a.l.h'.th.y.*, ce qui est incompréhensible, comme le note d'ailleurs l'éditeur lui-même.

Un autre a dit : « Il ne nous a rien donné pour que nous ayons à Lui donner (quoi que ce soit, en retour, ou quelque chose digne de Lui) ; l'existence contingente (*al-kawn*) est à nous (et de notre fait) non pas à Lui. Lui-même est à Lui, Il n'est pas à nous » (1).

Un autre a dit : « Il m'a installé témoin contemplant et je ne L'ai pas vu. Il m'a reçu généreusement et je ne L'ai pas connu ».

Un autre a dit : « Je n'ai pas de commandement (*amr*) à moi pour que je le Lui remette » (2).

Un d'entre eux, entendant un homme réciter : « Le jour où Nous rassemblerons les craignants chez le Tout-Miséricordieux en groupe » (Cor. *19,* 85), s'exclama : « Comment va être rassemblé chez Lui quelqu'un qui est déjà Son compagnon de séance ? » (3).

Un autre en récitant le verset Cor. 16, 78, fit « arrêt technique de lecture » (*waqf*) ainsi : « Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères. Non ! » (En arabe, le dernier mot est l'adverbe négatif *lâ* qui, normalement, se lie avec la suite du verset : *lâ ta'lamûna chay'en :* « vous ne saviez rien ») (4).

Un des (......)(5) avait récité (Cor. 7, 49) : « Entrez au Paradis ! Non ! » (isolant donc dans ce dernier mot la négation initiale de *lâ khawfun alay-kum walâ antum tah'zanûn :* « pas de peur pour vous et vous ne serez pas attristés ») (6).

(1) Au début de cette phrase l'éd. Haid, porte fautivement *man* au lieu de *mâ*.

(2) Allusion au Coran *40,* 44 : « ...et je remets mon commandement à Allah... »

(3) On attribue une parole semblable à Abû Yazîd Al-Bistâmi (cf. Ibn Arabî *Kitâbu-t-Taràjim,* Tarjamatu-l-istiwâ).

(4) Comme le personnage ne pouvait tout de même pas contester la naissance formelle ordinaire en tant qu'effet d'un acte divin, il faut comprendre qu'il voulait dire ainsi que lui, et d'autres comme lui, sont restés consciemment dans leur nature profonde et immuable en dehors du cycle de la génération.

(5) A cet endroit les différentes copies déforment chacune à sa façon, un mot difficile à identifier.

(6) Le cas de ce refus doit être celui du Connaissant qui ne veut quitter l'état inconditionné suprême pour les degrés conditionnés du Paradis.

Un autre a récité (Cor. 15, 99) : « Et adore ton Seigneur jusqu'à ce qu' (Il) vienne », et fit arrêt » (laissant ainsi en dehors le mot « la Certitude » qui est normalement le sujet de « vienne »).

Un autre a dit : « Adam a désobéi à son Seigneur parce qu'il désobéissait ainsi à un *autre,* quel que fut cet autre ».

Un autre a dit (vers) :

« Ta représentation est dans mon œil, Ton dhikr est sur mes lèvres

Et Ta demeure en mon cœur : où pourrais-Tu m'être absent ? » (1).

Un autre a dit : « Je n'ai rien à demander à Allah (2). Et la louange est à Allah ! » (3).

Un autre a dit : « Ne s'en remet à Lui que celui qui voit qu'il y a un autre-que-Lui ».

Un autre a dit : « Je suis étonné de celui qui connaît Allah : comment Lui obéit-il encore ? »

Un autre a dit : « Ne vous illusionnez pas quant à l'entrée d'Iblis dans le Feu, car Allah — qu'Il soit exalté — lui a dit (Cor. 38, 85) : « Je remplirai la Gehenne de toi... »

Un autre des hommes inspirés a dit : « Les Hommes d'Allah (*rijâlu-llâh*) sont comme un mirage (*sarâb*) (4).

(1) A part le premier mot, *khayâl,* qui remplace *mythâl* = « image », ce vers est d'Al-Hallâj — Voir « Le *Diwân* d'Al-Hallâj » éd. Massignon, Geuthner 1955. Yatîma 1, 106 — Ibn Arabî le cite encore modifié ainsi, et toujours sans l'attribuer à Al-Hallâj, dans *Futûhât,* II, ch. 178, p. 325 (= 362).

(2) *Mâ li ilâ-llâhi hâjah* ; à la place du dernier mot, l'éd. Haid, porte par erreur *hjjh* (*hujjah* = « preuve »).

(3) Les mss. N.O. 2406, Y.E. 2415 et Um. (Bay.) 3750 ajoutent une glose prudente : « Il veut dire qu'il n'a pas de besoin déterminé, du fait qu'il sait qu'Allah est plus savant que lui au sujet de ce qui lui convient ».

(4) Allusion au verset Cor. 24, 39 : « Ceux qui sont mécréants leurs œuvres sont comme un mirage (*sarâb*) dans des terres plates et que l'assoiffé prend pour de l'eau, jusqu'à ce qu'il y arrive et qu'il ne la trouve pas réelle, mais y trouve Allah qui lui acquittera son compte etc. ». L'application qui en est faite ici revient à ceci : Les Hommes d'Allah quand on ne les connaît pas et qu'on les regarde « de loin » on les prend pour des « hommes » de ce monde, mais quand on les « approche », on ne les trouve pas « hommes » car on trouve Allah à leur place. — Il reste à dire que l'« éloignement » et l'« ap-

Un autre d'entre eux a dit : « La Loi (*ach-Charî'ah*) est dépôt de confiance (*amânah*) et la Vérité profonde (*al-H'aqîqah*) en est le gardien sûr (*amîn*) » (1).

Un autre a dit : « On ne jeûne que le mois de Ramadân dans lequel est descendu le Coran » (2).

Un autre a dit (en récitant les versets Cor. 20, 5-6) : *Ar-Rahmânu 'alâ-l-Arch* : « Le Tout-Miséricordieux (est) sur le Trône », ici, dit-il, on fait « arrêt » (*waqf*) ; ce qui vient ensuite est début de phrase nouvelle (*ibtidâ'*) : *istawâ la-Hu mâ fi-s-samâwâti wâ-mâ fi-l-ard'* etc. : « est égal pour Lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre, etc.. » (3).

Un autre a dit : « Je ne suis pas moi une Nuit Bénie (*laylah mubârakah*) pour que soit fractionné en moi tout commandement sage (*Amr h'akîm*) » (4).

proche » ne sont pas nécessairement des choses de l'ordre spatial, mais qu'ils sont toujours des choses d'affinité subtile.

(1) L'éd. Haid. porte seule par erreur *amn* = « *sécurité* » au au lieu d'*amîn*.

(2) Cf. Cor. 2, 185 : « Le mois de Ramadan (est celui) en lequel est descendu le Coran, en tant que guidance pour les hommes et en tant que signes évidents de la Guidance et (du Livre) de la Distinction. Celui qui voit le (croissant du) mois doit le jeûner, etc. » — L'auteur du propos suggère que le jeûne étant lié à la descente du Coran, on ne jeûne que le mois dans lequel le Coran descend effectivement sur le jeûneur. Ceci évidemment ne pouvait être dit que par quelqu'un qui connaissait l'événement par soi-même, chose qui s'explique comme un fait d'« héritage » spirituel mohammadien. Mais cela ne saurait être compris comme une invitation faite aux autres à ne pas jeûner le mois de Ramadan, car tout est question de proportion, et l'auteur de cette affirmation pouvait logiquement répliquer à celui qui lui en aurait fait le reproche : « Vous ne recevez pas la descente du Coran et vous jeûnez : « Votre jeûne est une simple commémoration du véritable jeûne lequel est nécessairement lié à la descente actuelle du Coran de même que votre mois de Ramadan n'est qu'une image du mois réel qui est « le mois d'Allah en tant que Ramadan » (car ce nom est aussi un des noms divins).

(3) Le verbe *istawâ*, lorsqu'il est compté comme faisant partie de la première phrase, a comme sujet *ar-Rah'mân* et comporte le sens de « siéger » ; le verset dit alors : « Le Tout-Miséricordieux sur le Trône siège ». Quand il est compté comme inaugurant une phrase nouvelle, dont le sujet est *mâ fi-s-samâwâti wa-mâ fi-l-ard'*, ce verbe est pris avec le sens de « se tenir en équilibre », « être égal », et la phrase est celle que nous avons traduite dans le texte.

(4) Allusion à Cor. 44, 3-4 : « Nous l'avons descendu (le Livre Evident) dans une Nuit Bénie... dans laquelle est frac-

Un autre a dit : « Les Envoyés d'Allah sont Allah ».

L'un des hommes inspirés a dit : « L'obéissant a une mauvaise idée de son Seigneur. Le désobéissant s'en fait une meilleure » (1).

Un autre d'entre eux a dit : « L'obéissance entraîne vers la Lumière et la désobéissance vers le Feu, or la Lumière est plus brûlante que le Feu ».

Un autre a dit : « Les caractères naturels (*al-akhlâq*) sont choses du ressort seigneurial (*rabbâniyyah*), et les manières de comportement (*al-âdâb*) sont choses du ressort légal (*char'iyyah*).

Un autre a dit : « Les attaches (*al-'alâiq*) sont des réalités profondes (*h'aqâiq*) ; celui qui les néglige arrive facilement à les couper ».

Un autre a dit : « A mesure que le serviteur coupe de ses attaches (*alâiq*) il perd des réalités (*h'aqâiq*) » (2).

Un autre a dit : « Le voilé (*al-mah'jûb*) est celui dont les connaissances s'étendent et l'élevé (*al-'âli*) est celui dont les connaissances s'amenuisent ».

Un autre a dit : « Fuir les créatures est le propre des mauvaises natures » (3).

Un autre a dit : « Il n'y a pas de degré au-dessus du Bon Ordre (*aç-Çalâh'*) (4) ; c'est le degré qu'ont demandé à Allah les Envoyés, or ceux-ci sont les plus Savants par Allah d'entre toutes les créatures ».

Un autre a dit : « La science (*al-ilm*) est pour les

tionné tout commandement sage ». L'auteur du propos insinue que dans son cas le commandement sage descendu n'a pas été fractionné mais est resté immuablement un.

(1) Allusion à La Miséricorde divine universelle ; cf. Cor. 39, 53 : « Dis : ô Mes serviteurs qui avez gaspillé au détriment de vos âmes, ne désespérez pas de la Miséricorde d'Allah. En vérité, Allah pardonne tous les péchés ! En vérité, Il est le Tout-Pardonnant, le Très-Miséricordieux ».

(2) Il y a dans toute attache naturelle une réalité de la nature personnelle ; la « rupture des attaches » qui est une des notions de base du travail initiatique initial se rapporte surtout aux attaches venues de l'éducation et des habitudes.

(3) Les natures pures et fortes peuvent subir sans dommage la proximité des autres créatures et aussi être généreuses que ce soit par acte délibéré ou par simple irradiation bénéfique.

(4) Cette notion est à prendre dans tous les sens : naturel et légal, physique et spirituel, individuel et social, etc.

créatures (*al-khalq*), la réalité (*al-h'aqîqah*) est pour Dieu (*al-H'aqq*) ».

Un autre a dit : « Les règles instituées (*al-ah'kâm*) n'annulent pas la Sagesse (*al-H'ikmah*), et la réalité (*al-h'aqîqah*) n'abroge pas le nom (*al-ism*), ni les prescriptions (*ar-rasm*) » (1).

Un autre a dit : « Devant ! Devant ! Ne te détourne pas ! (*Al-amâma, al-amâma ! Lâ taltafit !*) (2).

(*à suivre*)

Muhyu-d-dîn Ibn Arabî

Traduit de l'arabe et annoté par

M. Vâlsan.

(1) Les *ah'kâm* (sing. *h'ukm*) et la *H'ikmah* sont de la même racine verbale et cela suggère déjà l'identité finale des règles instituées avec la Sagesse suprême dont elles procèdent. Cependant cette dernière étant Une au sens suprême, il semblerait que les premières, qui sont multiples et varient avec les législations successives, et avec les conditions de circonstances et de temps dans le cadre d'une même législation, soient détachées et séparées de leur source principielle. Or il ne s'agit que de la même Sagesse première projetée dans la contingence variable et multiple de l'ordre cyclique.

(2) Formule énigmatique. Les termes employés rappellent cependant un hadith qui enjoint au fidèle en prière de rester orienté vers l'avant et de ne pas se tourner à droite ou à gauche. Ici on doit en avoir une application initiatique. — En outre les deux mots du début, peuvent l'un ou l'autre être lus *al-imâm* = « le chef ».

LA CAILLE ET LE LOUP

Nous avions signalé ici même, lors de sa parution, l'intérêt d'une étude de M. Christinger consacrée à la « délivrance de la caille » (1). Ce symbolisme mérite d'être précisé et complété sur quelques points importants.

Le travail de M. Christinger était fondé sur plusieurs passages du *Rig-Veda,* qui font état de la caille « délivrée de la gueule du loup » par les *Ashvin.* Il faut d'abord rappeler que ces divinités hippomorphes, qui tirent leur nom de *ashva* (= cheval), sont fils jumeaux d'un cheval et d'une jument — l'un et l'autre symboles solaires affirmés —, et époux communs de *Sûryâ,* qui est la fille du soleil. *Ashvatta,* la « station du cheval », est un aspect de l'Arbre du Monde : c'est en fait la « station du soleil », car le « char du soleil » est tiré par des chevaux. Nous sommes donc en présence d'un symbolisme solaire évident et répété, d'autant que les déplacements cycliques des *Ashvin* sont liés à l'alternance du jour et de la nuit. L'interprétation la plus immédiate en découle : la caille est la lumière diurne libérée de l'obscurité, tirée de sa « prison » nocturne par les « chevaux » divins.

On notera toutefois qu'*ashva* a le sens littéral de « pénétrant » : sa pénétration est celle de la lumière — physique et intellectuelle —, ce qui correspond exactement au symbolisme de *Garuda,* la monture solaire de *Vishnu.* Or *Garuda* reçoit parfois le nom d'un cheval solaire védique : *Târkshya.* Il faut ajouter, à l'appui de cette remarque, que les parents équidés des *Ashvin* sont *Samjnâ* et *Dharma* (ou *Vivasvat*), la Connaissance et la Loi,: on voit de quelle nature sont les « chevaux » qui révèlent la lumière.

(1) *La Délivrance de la caille,* par R. Christinger, in *Asiatische Studien - Etudes asiatiques* n° 1-4/1963 (Francke-Verlag, Bern).

M. Christinger, rapprochant le nom sanscrit de la caille (*vartikâ*) de son nom grec (*ortyx*), rappelle qu'Ortygie, l'« île aux cailles », est la patrie d'Artémis et d'Apollon, dont l'alternance n'est pas sans rapport avec celle des *Ashvin*, outre qu'Ortygie-Délos est aussi liée au mythe de la sortie du Labyrinthe. Mais plus troublante encore est la légende d'Amphion et Zéthos, nés d'Antiope et de Zeus sous la forme d'un satyre, et libérant leur mère tenue prisonnière par son oncle Lycos, le « loup ».

Dans ce cas, dans celui de la caille védique, dans celui aussi de plusieurs contes occidentaux, le loup apparaît sous son aspect maléfique — dont on doit aussitôt souligner qu'il n'est pas le seul : en d'autres circonstances, il est symbole de lumière et se rapporte, précisément, à Apollon : contrepartie exacte, donc, de l'interprétation présente. On le voit ici, soit gardien féroce, soit monstre « avaleur ». Dans la mythologie scandinave, la gueule du loup Fenrir est l'instrument de la réintégration cyclique. C'est son rôle aussi, de toute évidence, dans le mythe védique des *Ashvin*, qui doit cependant être considéré sous son double aspect : le loup avalant la caille, c'est la nuit, l'« angoisse », la descente aux enfers, mais aussi la rentrée dans la caverne originelle, le *regressus ad uterum*, le *pralaya* cosmique ; la délivrance de la caille est l'avènement du jour, de la lumière initiatique, la « nouvelle naissance », le *kalpa* (2). Ces notions générales appellent deux séries de remarques relatives, les unes au symbolisme cosmique — et ce sera le rappel d'éléments connus —, les autres au symbolisme de la caille en Extrême-Orient.

Ce que nous venons de dire du loup avalant la

(2) Autre thème védique : *Trita*, associé d'*Agni*, est vainqueur du monstre tricéphale *Vishvarûpa*, frère de *Samjnâ*, la Connaissance, mère des *Ashvin*. Des têtes tranchées sortent des vaches, qui sont des rayons de lumière. On se souviendra, parallèlement, du thème chinois de la « restauration de *Ming* », déjà traité dans notre article : *Fan Ts'ing fou Ming* (E.T. nº 399). Cette libération, c'est encore Amaterasu sortant de la caverne, mais aussi Jonas vomi par la baleine, Orphée ou Izanagi surgis des enfers... Il est au moins curieux de noter que Mgr Devoucoux fait du loup le synonyme de *kalpa*.

caille l'identifie au « glouton », *kâla-mukha* en Inde, *t'ao-tie* en Chine ; c'est *Rahu,* le démon de l'éclipse dévorant le soleil ; c'est le *makara* zodiacal, auquel nous allons revenir dans un instant. Mais rappelons à nouveau que la gueule du monstre livre passage dans les deux sens : de la vie à la mort, et de la mort à la délivrance. La caverne est matrice cosmique et antichambre du Ciel ; l'entrée dans la gueule du loup est la condition préalable à la régénérescence. La fonction du loup dévorateur est donc ambivalente, et non seulement néfaste ; le loup et la caille ne sont *pas antagonistes, mais complémentaires.* La caille libérée sera de nouveau, nécessairement, avalée par le loup : ainsi se referme le cycle, ainsi s'achève, disent les Chinois, le « mouvement du *Tao* ».

Nous venons d'évoquer le *makara :* celui-ci correspond au Capricorne, donc, au solstice d'hiver, origine de la courbe ascendante du cycle annuel, « porte solaire » et « porte des Dieux » : c'est, une fois encore, un monstre ambivalent par excellence (3). Or le « Loup céleste », est, en Chine, le « gardien » de la Grande Ourse, et correspond semblablement au nord, au froid, à l'élément eau, à la couleur noire (4), tandis que la caille, « oiseau rouge », correspond au sud et au feu, désigne l'étoile centrale du Palais de l'Eté (*Niao),* ainsi d'ailleurs que l'ensemble des mansions de ce Palais, Tête, Cœur et Queue de la Caille (*Chouen-wei, Chouen-ho, Chouen-cheou*). Si l'on veut préciser cette identification, on se souviendra qu'un linteau provenant du *stûpa* de Bharut représente un *makara* sauromorphe la gueule ouverte, avalant — ou libérant — un oiseau : le parallèle est trop évident pour n'être pas significatif.

Si l'étymologie des mots *vartikà* et *ortyx,* sollicitée par les auteurs, n'est pas sans évoquer les mouvements cycliques (de *uert* = revenir, retourner) (5), son

(3) M. Christinger note que la même racine *ya* (= aller) se retrouve dans *vartis,* la course du soleil (proche de *vartikâ*) et dans le nom de Janus.

(4) Soulignons que M. Christinger rapproche, sans arguments convaincants il est vrai, la forme de la Grande Ourse de celle de la caille.

(5) Ce sens est aussi celui de *fan* dans la formule traditionnelle *Fan Ts'ing fou Ming.*

attribution s'explique sans doute par les mœurs de la caille observées de toute antiquité : « Sa couleur, dit un vieux texte chinois, est rouge jaunâtre ; elle est hérissée en haut et chauve en bas. Elle apparaît avec l'été et disparaît à l'automne. En volant, elle se tient près des plantes. Tout ceci est semblable à la nature du Feu. » C'est un oiseau migrateur dont le retour signifiait, dans la Chine ancienne, celui de la belle saison ; elle était, au même titre que l'hirondelle, la messagère du printemps. Aussi les joutes printanières — rites traditionnels du renouveau — figuraient-elles la quête amoureuse des cailles (ou des perdrix, ou des oies sauvages, dont la signification est analogue). En hiver, la caille était censée se transformer en mulot ou en grenouille. Le rythme saisonnier, le va-et-vient des oiseaux migrateurs, est une image de l'alternance du *yin* et du *yang*. Il se complète ici par la mutation de l'oiseau céleste en animal aquatique ou souterrain: les deux aspects, on ne le soulignera jamais trop, sont interdépendants : le soleil levant est issu des eaux abyssales, du « gouffre » oriental ; encore l'« abîme » originel (*k'an*) est-il le signe du nord ; le séjour de la mort, aquatique et souterrain, est au nord, correspondant à minuit et au solstice hivernal, plein *yin*, mais origine de l'ascension du *yang*. La mansion du solstice d'hiver est une cavité sombre, le creux d'un arbre (*Hiuan-hiao*), mais sur les branches de l'arbre s'élèvent et fructifient les soleils — et se posent les oiseaux du Ciel — Si la caille se transforme en mulot, le mulot est à l'origine de la caille. La grenouille elle-même, en raison de ses métamorphoses, est signe de résurrection. N'est-il pas en outre significatif que la caille, à une époque plus récente, ait été remplacée comme oiseau du sud et du feu par le phénix, lequel est rouge, comme la caille et comme le cinabre (*tan*), drogue de rejuvenescence et d'immortalité ? Et que les *Ashvin* védiques, libérateurs de la caille, aient eu le pouvoir de guérir les maladies, de procurer la jouvence et la fécondité ? (6).

La caille est l'aurore, nous dit-on. Cependant, curieuse ambivalence, cet oiseau « de midi » ne vole

(6) Et ne l'est-il pas également que les cailles aient constitué, avec la manne, la nourriture des Hébreux au désert ?

que la nuit, dans la « gueule du loup » : sa libération est donc encore une métamorphose (7). Peut-être apparaît-elle ainsi comme l'inévitable trace du *yang* au cœur du *yin*, signe de la corrélation des principes opposés. Il est vrai par ailleurs que les nuées de l'aurore chinoise ont cinq couleurs, comme les œufs de la caille. Certaines pierres rituelles et protectrices de la mythologie ont les cinq couleurs et l'aspect de l'œuf de caille. C'est d'ailleurs avec de semblables pierres que Niu-koua colmata la brèche du Ciel par où s'engouffraient les eaux : est-ce, pour le rétablissement de l'ordre cosmique altéré, opposition d'un symbole du feu — *yang* — au débordement aquatique — *yin* — ? Les cinq couleurs de l'œuf de caille sont en tous cas le signe de l'harmonie cosmique, celui de l'équilibre des cinq éléments ; et ce sont les cinq couleurs de l'arc-en-ciel, composantes de la lumière unique (8).

Pierre GRISON.

---

(7) Cette ambivalence a-t-elle constitué, comme le pensent certains, une gêne tardive ? D'où son remplacement par un symbole plus clair, mais purement mythique ? Un tel cas d'« obscurcissement » ne ferait pas exception.

(8) L'apparition et la disparition saisonnière de la caille correspondent d'ailleurs, selon les calendriers rituels, à celles de l'arc-en-ciel.

LES CYCLES DANS LES CIVILISATIONS PRÉCOLOMBIENNES

Vers le milieu du XIXe siècle, fut publiée une chronique datant de 1640 environ, et qui était l'œuvre d'un moine espagnol nommé Montesinos. Ce manuscrit traitait du Pérou précolombien, et il avait été rédigé un siècle après la conquête de ce pays.

L'auteur y assimilait l'empire des Incas au Royaume d'Ophir de Salomon, et y établissait une liste de quatre-vingt-treize souverains répartis en quatre dynasties, qui auraient gouverné le pays pendant quatre mille ans. Jusque là, on était persuadé que la dynastie des Incas n'avaient compté que treize membres, de Manco Capac à Atahuallpa. Le fait que Montesinos donnait à des rois extrêmement anciens des noms quichua, dont certains étaient même ceux de princes du XVe siècle, acheva de déconcerter les érudits. Aussi le chroniqueur fut-il considéré comme un fantaisiste, et son témoignage fut-il négligé.

Cependant, Montesinos n'avait pas inventé sa chronologie : il l'avait sans doute empruntée à un texte, perdu depuis, du Père Blas Valera, fils d'un Espagnol et d'une Indienne, auteur qui fut tenu en haute estime par ses contemporains ; Garcilaso de la Vega, en particulier, l'a abondamment cité.

Les historiens, s'ils se bornent à leur point de vue spécial, ont peut-être raison de ne pas croire en l'existence de ces dynasties fabuleuses et de ces royaumes engloutis, dont les annales auraient été miraculeusement conservées par quelque *quipu-kamayoc* (1). Mais

(1) Les *quipu-kamayoc*, ou « maîtres des cordelettes », étaient des secrétaires rompus à l'usage des *quipu*, ces cordelettes de couleurs diverses sur lesquelles on pratiquait des nœuds, qui servaient à l'entregistrement des comptes, et tenaient peut-être également lieu d'écriture.

les légendes touchent parfois la vérité d'une façon plus profonde que ne font les chroniques.

En fait, cette histoire mythique est une cosmogonie. Chaque dynastie est une ère symbolique de mille ans, qui peut être assimilée, soit à un *Yuga*, soit, plus probablement, à un cycle cosmique de durée plus réduite ; à l'origine de chacune de ces ères apparaissent un soleil nouveau et une humanité nouvelle, lesquels correspondent plutôt à une restauration providentielle relative, qu'à une rénovation radicale.

Selon les renseignements complémentaires fournis par d'autres sources, le premier âge fut celui des *Wari-Viracocha-Runa*, les hommes du Dieu Viracocha; le second, celui des *Wari-Runa*, les hommes sacrés ; le troisième, celui des *Purun-Runa*, les hommes sauvages, et le quatrième, celui des *Auka-Runa*, les guerriers. Ces périodes furent séparées par des cataclysmes. La fin de la première fut annoncée par de sinistres présages, et marquée par des fléaux et des guerres qui dépeuplèrent l'univers ; les objets se révoltèrent contre leurs maîtres. Au terme de la seconde, le soleil, las de son périple, refusa pendant vingt heures sa clarté à la terre. Il fallut des prières et des grands sacrifices pour l'amener à reprendre son cours; selon certains, l'humanité aurait alors été éprouvée par un feu céleste ; mais l'intervention d'un vent glacial et d'un froid mortel serait ici plus normale. Un déluge mit fin au troisième âge. Seule, la dégénérescence des hommes vint clore le quatrième. Le fondateur de la dynastie des Incas, en les régénérant, ouvrit le cycle du cinquième soleil. Cette dernière assertion semble indiquer que les cycles envisagés, et les restaurations qui les ont inaugurés, sont d'importance secondaire. L'empire des Incas ne donne pas, en effet, l'impression d'avoir été un paradis terrestre (2), ni l'époque où il fleurit, celle d'avoir été un âge d'or,

(2) La civilisation des Incas semble en effet avoir été inférieure aux civilisations dont elle est issue, celle des Chimus et celle de Tiahuanaco notamment. Remarquons cependant, pour rendre hommage à la tradition inca, que le Pérou, de son vrai nom *Tahuantinsuyo*, « Empire des quatre Régions », était effectivement divisé en quatre provinces, dirigées selon les points cardinaux, et convergent vers le Cuzco, lequel était regardé comme le nombril du monde.

à moins de l'entendre d'une manière fort relative. Il reste que ce terme d'Incas peut avoir une signification symbolique, et nous reporter fort loin dans l'histoire de l'humanité (3).

Pour les Aztèques également, notre monde aurait été créé cinq fois, et quatre fois détruit déjà. Ces quatre âges sont figurés sur le célèbre monolithe appelé la *Piedra del Sol*, ou le « Calendrier de pierre », ou la « Pierre des cycles », dressé vers 1480 sur l'ordre de Axayacatl, où d'aucuns voient la synthèse de toutes les connaissances astronomiques aztèques. La partie supérieure de l'énorme pierre est circulaire, et plusieurs cercles concentriques y sont sculptés. Dans le cercle central, est représenté Toniatuh, ou Nahui Ollin, le cinquième Soleil, le Régent du cycle actuel. Dans l'anneau qui l'entoure, sont gravés quatre carrés, dont chacun se rapporte à l'un des Soleils disparus, c'est-à-dire à l'un des quatre âges précédents, qui sont des cycles « arrêtés » ou « fixés ». Les Régents, ou « Soleils » de ces quatre âges seraient : Tezcatlipoca, symbolisé par un jaguar, Ehecatl, le dieu du vent, Tlaloc, le dieu de la pluie, et Chalchihuitlicue, « Celle qui a une jupe de jade », la déesse des eaux. Les cataclysmes qui auraient mis fin aux quatre époques auraient été les jaguars, les ouragans, le feu, et les inondations. Dans l'anneau suivant sont représentés les vingt jours du mois. Puis viennent deux cercles aux figurations énigmatiques qui ont donné lieu à de multiples interprétations. L'anneau extérieur est constitué par deux serpents (Xiuhcoatl, « Serpents de feu ») qui tiennent entre leurs crocs Toniatuh, et Xiuhtecuhtli, le dieu du feu. Ces serpents sont les deux principes de l'univers, en lesquels se résolvent tous les cycles.



En ce qui concerne les cycles astronomiques les plus simples, les Incas usaient d'une année solaire, mais comportant douze mois lunaires, et une série de jours complémentaires. Chaque mois commençait à la nouvelle lune, avait un nom, et des fêtes particulières

(3) Voir A. Métraux : « Les Incas », pages 36-38.

appelées *Raymi*. L'année débutait au solstice d'hiver austral, en juin, et à son premier mois correspondait la « Fête du Soleil » (*Intip-Raymi*). L'astre divin était également vénéré avec une grande ferveur lors du solstice de décembre (*Capac-Raymi*, « Fête du Chef ») tandis qu'en septembre, durant le *Sitowa*, ou *Situa*, se déroulaient des rites de purification très intenses (4).

Mais, parmi les peuples précolombiens, ce sont les Mayas qui ont attaché le plus d'importance au temps, non pas envisagé dans sa réalité la plus extérieure, mais considéré dans son essence, comme une manifestation de l'Eternité. C'est en effet l'instant et le cycle qui ont été les plus étudiés et les plus vénérés. Les fameuses stèles, notamment, ont été sculptées et dressées, à chaque fin de période, pour commémorer le passage d'un instant, divinisé en quelque sorte, en tant qu'image de l'Eternité.

Les Mayas avaient tendance à faire concorder le présent et le passé, à regarder les cycles comme des retours périodiques du temps à des conditions analogues : des événements similaires, quoique différents, dont les plus importants étaient les fins de monde, s'y reproduisaient en effet à intervalles réguliers.

La numération maya était de type vigésimal. Le jour s'appelait *kin*, le mois de 20 jours, *uinal*, l'année de 18 mois, ou 360 jours, *tun* ; le *katun* correspondait à 20 *tun*, ou 7200 jours ; le *baktun* à 400 *tun* ou 144.000 jours ; le *pictun* à 8.000 *tun* ou 2 880 000 jours ; le *calabtun* à 160 000 *tun*, ou 57 600 000 jours, et le *kinchiltun* à 3 200 000 *tun ou* 1 152 000 000 jours. Les stèles étaient érigées à la fin de *katun*, et aussi à la fin de *hotun*, périodes de cinq ans.

En plus de ces cycles parfaitement « circulaires », les Mayas se servaient de l'année solaire de 365 jours (*haab*), qui était divisée en 18 mois de 20 jours, et se terminait par cinq jours néfastes (*uayeb*).

Enfin, le cycle le plus ancien de tous semble avoir été le *Tzolkin*, ou « Roue des Jours », qui fut également utilisé par les Olmèques, les Mixtèques, les Zapo-

(4) Les fêtes de la liturgie catholique ont en quelque sorte été « plaquées » sur celles du calendrier rituel inca. Ainsi la fête du *Corpus Christi* correspond à l'*Intip Raymi*.

tèques, les Huaxtèques, les Toltèques et les Aztèques.

Il s'agit d'une « année sacrée » de 260 jours, produite par les combinaisons de 20 noms de jours avec les 13 premiers nombres.

Un jour quelconque était désigné par quatre signes, représentant le chiffre et le nom de ce jour dans l'année sacrée, le quantième et le mois de ce jour dans l'année solaire.

Le seul commun diviseur de 365 et 260 étant 5, il fallait 52 années de 365 jours, ou 73 années de 260 jours pour qu'un jour de même nom réapparût ; il y avait 18 980 combinaisons différentes des quatre séries de signes définissant la date. Cette période de 52 ans constituait un cycle très important, appelé le « Tour du Calendrier ». (4 bis).

S'il n'y avait pas eu les cinq jours néfastes, comme les mois de l'année solaire comptaient 20 jours, et qu'il y avait également 20 noms de jours dans l'année sacrée, chacun des quantièmes du mois aurait toujours porté le même nom. Mais, du fait de ces cinq jours, il y avait un décalage de cinq rangs tous les ans. Comme 20 divisé par 5 donne 4, on retrouvait tous les quatre ans la même séquence de noms affectée aux 20 jours du mois. Donc, seuls, quatre noms de jours pouvaient servir à désigner le premier du mois, et le premier de l'an. Peu de temps avant la conquête, ces noms étaient *Muluc, Ix, Cauac*, et *Kan* ; ils étaient appelés *Cuch Haab*, « Porteurs de l'année », et étaient reliés chacun à un point cardinal : *Kan* à l'est, *Muluc* au nord, *Ix* à l'ouest, et *Cauac* au sud.

(4 bis) Ce « Tour du Calendrier » correspond donc à un épuisement complet des possibilités cycliques, symbolisées ici par les possibilités impliquées dans la permutation circulaire qui préside à la formation des noms des jours. A ce nombre 52 s'attache d'ailleurs, d'une manière plus générale, une idée de plénitude et de totalité : il y a 52 sens inclus dans le Véda et 52 façons de prononcer le monosyllabe sacré *Om* (R. Guénon, « Le Roi du Monde », ch. VI). Quant à l'aspect plus proprement cyclique de ce nombre, remarquons que, *Melki-Tsedeq*, image du Verbe divin, fut consacré à l'âge de 52 ans dans le Paradis Terrestre, par l'ange Mikaël (*ibid*) : il avait retrouvé la plénitude d'Adam, et fut fait « semblable au Fils de Dieu » (Hébr., VII 3). *Manu* auquel il est identique est dit de son côté « fils du Soleil ». Or, transcrit en les deux lettres hébraïques de valeur numérale correspondante, 52 équivaut à BeN « Fils ».

Comme chacun de ces quatre noms était précédé des nombres de 1 à 13 pris à tour de rôle, le même ensemble de nom et de nombre ne se reproduisait effectivement, pour désigner le premier de l'an, que toutes les 52 années.

A ces débuts de cycles était associé un jour particulier, que l'on appelait par son nom dans l'année sacrée. Celui du *katun* était le jour 13 *Ahau*, celui de la lune, le 12 *Lamat*, celui du calendrier vénusien, le I *Ahau*. C'était le jour de Vénus, à la fois le point de départ et le point d'arrivée de son long périple ; c'était l'instant de son lever héliaque : Vénus, après sa conjonction avec le soleil, apparaissait à nouveau comme étoile du matin.

Pour que ce lever héliaque se produisît à nouveau un jour I *Ahau*, il fallait que s'écoulent 65 révolutions de Vénus, et 146 cycles de 260 jours : 65 × 584 = 146 × 260 = 365 × 104 = 37 960 jours. Mais, comme l'année vénusienne n'était en moyenne que de 583,92 jours, il y avait une erreur de 5,2 jours au bout de 65 révolutions synodiques. Pour éliminer cette erreur, les Mayas retranchaient quatre jours au terme de la 61[e] année vénusienne. On avait alors : (61 × 584) — 4 = 35 620 = 137 × 260. Cependant, la correspondance avec l'année solaire n'était plus réalisée ; en outre, quatre jours seulement, et non 5,2, avaient été retirés. Les Mayas apportaient alors, au terme de chaque cinquième cycle, une correction de huit jours à la fin de la 57[e] révolution, de sorte qu'après (4 × 61) + 57 = 301 années vénusiennes, le total des corrections s'élevait à (4 × 4) + 8 = 24 jours. On, avait alors : (301 × 584) — 24 = 175 760 = 676 × 260. (5)

La période de la précession des équinoxes ne semble pas avoir été connue des Mayas. Il est néanmoins intéressant de remarquer que ce cycle si important comprend approximativement 26 000 ans, soit 260 × 365 × 100 jours. Ainsi, le produit du nombre des jours de l'année sacrée par le nombre des jours de l'année solaire paraît également rendre compte de la plénitude cyclique, conformément au rôle symbolique

(5) Selon J.E.S. Thompson, « Grandeur et Décadence de la Civilisation maya ».

imparti à la période précessionnelle. Il est curieux de retrouver ici ce nombre 260, qui n'a pas reçu d'explication astronomique bien claire. La durée de la précession serait alors celle de 500 cycles de 52 ans.

Quant aux coïncidences des périodes de 260 et 360 jours, elles étaient établies d'une manière fort simple. Il existait en effet un cycle de 13 *katun* différents ; chacun était doté d'un numéro, revenait toutes les 256 années solaires, et était patronné par un dieu. Ces 13 *katun* étaient constitués par 260 années de 360 jours, soit 360 années de 260 jours. Il y avait en outre un grand cycle, qui comprenait 13 *baktun*, soit 5 200 *tun*, soit 7 200 années de 260 jours.

Les Mayas conservaient encore le souvenir d'une ancienne année lunaire, et ils l'utilisaient pour contrôler leurs calculs basés sur l'année solaire. Ils partaient, dans leur computation, d'une date initiale, qui selon la concordance la plus fréquemment admise, correspondrait à 3113 avant J.-C. Cette date était peut-être considérée comme celle de la dernière création du monde. Les inscriptions des stèles ajoutent aux glyphes indiquant le nombre de *baktun*, de *katun*, de *tun*, de *uinal* et de *kin* écoulés depuis cette date initiale, une autre série de cinq glyphes donnant la détermination des caractères lunaires ; puis elles fournissent la formule de correction permettant de mettre l'année du calendrier en accord avec l'année tropique de 365,24 jours.

C'est sans doute au moyen de ces cycles aux formes multiples, et des correspondances qu'ils établissaient entre eux, que les Mayas tentaient de cerner le temps, et de saisir en lui l'Eternité (6).

***

Les connaissances cycliques des autres peuples de l'Amérique centrales étaient analogues à celles des Mayas, quoique moins complexes.

(6) Ils envisageaient bien d'autres périodes. Ils avaient un cycle de neuf nuits, dont chacune se trouvait régie par un dieu différent, et un cycle de sept jours, lesquels étaient gouvernés par des dieux terrestres. En outre, chaque mois lunaire, et chaque révolution de Vénus, avait un patron particulier.

Le calendrier aztèque était basé sur l'année solaire (*Xihuitl*), qui se divisait elle aussi, en 18 mois de 20 jours chacun, et cinq jours supplémentaires, nommés *Nemontemi*, et considérés comme néfastes. Le calendrier sacré et astrologique de 260 jours était le *Tonalpohualli*.

Les seuls noms de jours de l'almanach sacré que pouvait porter le premier jour de l'année solaire étaient *Acatl* (« Roseau »), *Tecpatl* (« Silex » *Calli* (« Maison »), et *Tochtli* (« Lapin »). Chacun de ces quatre jours était mis en relation avec une direction de l'espace : *Acatl* avec l'est, *Tecpatl* avec le nord, *Calli* avec l'ouest, et *Tochtli* avec le sud (7).

Voici ce que dit le célèbre chroniqueur Sahagun à ce sujet : « Ils avaient coutume de compter les années au moyen d'une sorte de roue comportant quatre signes liés aux quatre points cardinaux, de telle façon que chaque année portait un signe appartenant à un des points cardinaux. Les 20 jours étaient divisés en quatre groupes de cinq jours, et chaque groupe était prétendûment influencé par l'un des quatre quarts du monde ». Il y a là un exemple intéressant de la mise en relation des cycles temporels et des directions de l'espace.

Le cycle de 52 ans, ou « siècle mexicain », appelé *Xiuhmolpilli*, « Faisceau d'années », était également regardé comme sacré. A la fin de ce cycle, avait lieu la fête du Feu Nouveau. Durant les cinq jours néfastes qui précédaient la fête, on laissait s'éteindre tous les feux dans les temples et les foyers domestiques, on détruisait le mobilier, surtout la vaisselle. On croyait en effet que la fin du monde surviendrait au terme de l'un de ces cycles, mais on ne savait lequel. Une grande foule, à la tête de laquelle marchaient les prêtres, se dirigeait vers le *cerro de la Estrella*, entre Ixtapalapa et Culhuacan, et là, à minuit (8), on sacrifiait un guerrier sur la poitrine duquel on tentait d'allumer le Feu Nouveau. Si le feu prenait, c'était

(7) Voir à ce sujet : F. Peterson, « Le Mexique précolombien ».

(8) Ou plutôt, à l'instant où une étoile (peut-être Aldébaran), ou une constellation (très probablement les Pléïades) atteignait un point donné du ciel.

le signe que les dieux permettaient que le monde poursuivît son existence pendant l'un au moins de ces « siècles ». Alors, dit Sahagun, « des prêtres venus de toutes les régions du Mexique allumaient au brasier des torches de pin en forme de hache, et ils descendaient en courant la pente de la colline, pour porter le Feu Nouveau à toutes les villes de la région (...). La foule se pressait dans les temples où avait été déposé le feu, et les gens y allumaient des torches pour porter le feu dans leurs foyers, rendant ainsi la nuit aussi lumineuse que le jour (...) Tout était renouvelé dans les habitations, pour célébrer le début d'une nouvelle année qui causait de toutes parts bien des réjouissances et des fêtes (...) et on jetait dans le feu des quantités d'encens ». (9)

Jean-Louis GRISON

---

(9) Il n'est pas nécessaire de souligner l'analogie de ce rite avec celui de la bénédiction du feu nouveau, qui a lieu, dans la liturgie catholique, au cours de la nuit pascal, et dont le symbolisme cyclique est également évident. La similitude se prolonge même, en ce qui concerne les pays orthodoxes, jusqu'à la transmission du feu nouveau aux foyers domestiques.

Nécrologie : FRANÇOIS MÉNARD, alias "LA LETTRE G"

Notre confrère *Le Symbolisme* vient de perdre un de ses plus anciens rédacteurs, François Ménard, décédé à Melun le 8 juillet 1967. Né en 1901 dans un petit village du département de l'Indre, il entra de bonne heure dans la Maçonnerie. Très studieux, et d'une curiosité intellectuelle insatiable, il connut très jeune l'œuvre de René Guénon, auquel il rendit plusieurs fois visite alors que le Maître demeurait à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Ile. M. Marius Lepage nous dit que, Ménard disparu, il ne reste plus qu'un ami de ce dernier, M. Léo Mérigot, qui ait eu, en qualité de Maçon, des relations directes avec René Guénon (1).

On aimerait connaître quelque chose des conversations qu'eut à cette époque le jeune Maçon de l'Obédience mixte « Le Droit Humain » avec le Maître déjà « reconnu » qui se disposait alors à quitter l'Europe sans toutefois que son intérêt pour les choses maçonniques fût en rien diminué, bien au contraire. A notre connaissance, Ménard, qui était la discrétion et la modestie mêmes, a gardé le silence sur de tels entretiens.

C'est Ménard qui fit connaître à M. Lepage l'œuvre guénonienne. A partir de 1931, tous deux travaillèrent côte à côte, notamment au sein d'une Loge « sauvage » (2) présidée par Oswald Wirth, et qui travaillait à la « restitution » d'un rituel « écossais » traditionnel. Mais c'est surtout en tant que rédacteur au *Symbolisme* que l'œuvre maçonnique de Ménard devait se révéler importante.

C'est en octobre 1930 que commença cette collaboration. Le premier article dont Guénon ait rendu compte

---

(1) Mais, bien entendu, d'autres personnes, qui connurent Guénon et qui sont encore vivantes, ont pu entrer plus tard dans la Maçonnerie.

(2) On désigne ainsi des ateliers composés de Maçons de diverses appartenances qui se réunissent occasionnellement sans « patente de constitution ». En France les Obédiences ferment plus ou moins les yeux sur ces « tenues clandestines ». Toutefois, la Loge dont il est ici question se réunissait au siège même de la Grande Loge de France.

parut en août 1931 et était signé « François Ménard et Marius Lepage » ; chose assez singulière, il avait pour titre : *Eglise et Franc-Maçonnerie* (3).

Dès lors, la collaboration de Ménard au *Symbolisme* allait se poursuivre durant de longues années et ne cesser qu'avec sa mort. Du Caire, Guénon suivait ces travaux, prompt à la « critique » en cas de nécessité, heureux quand il pouvait approuver, sympathique et affectueux toujours. C'est un hommage éclatant qu'on peut rendre à François Ménard en rappelant que c'est l'auteur le plus souvent cité et « loué » dans les *Etudes sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage,* sans même excepter Charles Clyde Hunt, Grand Secrétaire de la Grande Loge d'Iowa, et l'équipe rédactionnelle du *Speculative Mason* (4).

En novembre 1948, Ménard, tout en continuant à écrire sous son patronyme, commença à signer « La lettre G » une série d'articles touchant à ce qu'on pourrait appeler l' « attitude » de l'initié face aux contingences du monde moderne. Guénon eut le temps de parler avec estime des quatre premières de ces études : « Le Marxisme », « L'Opportunisme de l'Initié », « La Tolérance », « Sagesse et Initiation ».

A notre avis, les articles et comptes rendus signés « La lettre G » sont parmi les meilleurs de François Ménard. Mais d'ailleurs tous les travaux de cet auteur contiennent des vues intéressantes (5), car il fut incontestablement le plus « guénonien » des rédacteurs du *Symbolisme*. Guénonien, Ménard l'était dans toute la mesure où il avait reconnu en Guénon un serviteur exclusif de la Vérité. Et lui, pour qui l'amitié avait tant de prix, savait à l'occasion dire à ses amis des vérités parfois désagréables, car il estimait que l'amitié même n'a pas de droits supérieurs à ceux de la Vérité.

Afin de montrer la « fermeté » guénonienne de François Ménard, la vigueur de sa pensée, et aussi — pourquoi ne pas le dire ? — la « jeunesse » de son style, nous citerons la conclusion du dernier texte signé « La lettre G », où il dénonce sans ménagements certaines tentatives d'« utilisation » de la Maçonnerie, et déplore l'insuffisance des réactions suscitées par ces tentatives.

---

(3) Cf. *Etudes sur la F.M.*, t. I, p. 184.

(4) Comme exemple de l'intérêt des articles de Ménard, nous citerons sa *Contribution à l'étude des outils*, dont Guénon a pu dire qu'elle « pourrait servir en quelque sorte de base à une restauration des rituels du grade de Compagnon, dans lesquels se sont introduites de multiples divergences quant au nombre des outils qui y interviennent et à l'ordre dans lequel ils sont énumérés ». (*Etudes sur la F.M.*, t. II, p. 172.)

(5) Cf. sa *Chronique de la Contre-Initiation* (*Symbolisme* de juillet 1964, pp. 468-469), où il signale le caractère « redoutable » de certaines publications actuelles.

« Or, c'est là justement qu'il aurait fallu répondre à Me Alec Mellor pour ruiner dans l'œuf son « grand dessein ». Il est pourtant élémentaire qu'entre « religion » et « initiation » il y a un hiatus que toute la dialectique « jésuite » (au meilleur sens du terme) de Me Mellor ne saurait combler. C'est là le point crucial que l'on ne semble pas vouloir traiter, car il faudrait entrer dans les idées de Guénon (*Aperçus sur l'Initiation,* chap. XI, p. 72), ce Guénon dont on admet sans rire la « cécité » à propos de certains documents historiques, alors qu'on sait bien qu'il a qualifié l'Histoire de « science vaine » (6).

...« Comment ces auteurs ne voient-ils pas qu'il suffirait de dire à Me Alec Mellor : « Nous ne parlons pas la même langue ! » pour couper court à son « grand dessein » ? Mais pour cela il faudrait parler la « langue des initiés » et faire ressortir nettement l'insuffisance et la médiocrité des arguments sentimentaux, politiques, théologiques, de l'auteur. Malheureusement, combien y a-t-il de Maçons capables de l'utilisation correcte de ce langage ? On a bien l'impression que les Vénérables Frères sont très loin d'entrer dans ces vues et en mesure d'utiliser ce moyen. Alors il est bien plus facile, mais beaucoup moins convaincant et efficace, de suivre l'auteur dans ses détours subtils et de faire appel à Voltaire en reconnaissant « son admirable courage »... Dans ces conditions, la polémique stérile peut encore continuer des décennies, pour la plus grande joie des adversaires de l'Ordre. A quoi bon ? » (7).

...Telles sont les dernières lignes qu'ait écrites « La lettre G ». En les traçant, Ménard avait-il le pressentiment de sa fin prochaine ? En tout cas, nous considérons ces lignes, pour notre compte, non pas comme un « signe de détresse », mais plutôt comme un « testament philosophiques ».

Pas plus que nous n'avons connu René Guénon, nous n'avons eu de relations personnelles avec François Ménard. Ce n'est donc pas à nous qu'il appartient de dire ses qualités de cœur. Elles ont séduit et conquis ceux qui l'ont approché. On a pu écrire de lui : « Il comprenait tout, il excusait tout ». *Caritas omnia suffert, omnia credit,*

---

(6) Ménard fait ici allusion notamment à certain « document suédois » autour duquel on a mené grand bruit ces dernières années. De telles discussions sont d'ailleurs entièrement dépassées, maintenant qu'on commence à regarder de près les documents authentiques de la Maçonnerie opérative, et même, tout simplement... l'encyclopédie de Mackey. Les « positions » maçonniques de Guénon sortent, de telles lectures, singulièrement renforcées. Et nous espérons bien que cela ne fait que commencer...

(7) *Le Symbolisme,* octobre 1966, pp. 94-96.

omnia sustinet. Il nous plaît qu'ait été appliquée au non-chrétien François Ménard la célèbre sentence paulinienne que les « Fidèles d'Amour » transposaient dans l'ordre initiatique en l'appliquant à leurs « anciens en fidélité » : les soldats de la Milice du Temple.

Le Frère François Ménard, *alias* « La lettre G », en Maçonnerie « Gabaon » — qui est un nom de victoire — est passé à l'Orient Eternel. A sa veuve, Madame François Ménard, et à son fils, Monsieur Michel Ménard, nous adressons, au nom de beaucoup d'amis du côté des *Etudes Traditionnelles*, nos respectueuses et fraternelles condoléances.

D. R.

LES LIVRES

G.H. Luquet, *La Franc-Maçonnerie et l'Etat en France au XVIIIe siècle.* (Vitiano, Paris). Bien que cet ouvrage ait paru voici déjà quatre ans, nous pensons qu'il est temps encore d'en signaler l'intérêt. L'auteur, haut dignitaire du Grand Collège des Rites (Suprême Conseil du Grand Orient de France), y retrace d'abord les débuts de la Maçonnerie en France, puis les premières « tracasseries » administratives, les tentatives de la police pour découvrir le secret maçonnique, et enfin l'apaisement graduel du gouvernement à l'égard des Maçons. En somme, il n'y eut jamais de persécution réelle sous l'Ancien Régime. Les ministres (Maurepas et Saint-Florentin) chargés de faire appliquer les mesures d'interdiction étaient eux-mêmes Maçons, et le lieutenant de police de Marville fermait les yeux sur les réunions parisiennes. En province, les agents royaux n'intervinrent, assez mollement du reste, qu'à la requête de certains évêques. On peut même parler d'un véritable « régime de faveur » qui faisait échapper la Maçonnerie à l'interdiction frappant les associations. « Encore en 1787, alors que la Franc-Maçonnerie n'était plus inquiétée depuis 40 ans, la police fermait d'office tous les clubs parisiens » (p. 106). Cette bienveillance contrastait d'ailleurs étrangement avec l'interdiction de propager en France tout « système templier ». Quoi qu'il en soit, « la Franc-Maçonnerie française, avant la Révolution, ne s'est jamais départie du loyalisme monarchique le plus sincère » (p. 109). Aussi M. Luquet peut-il conclure : « La Révolution Française a été présentée comme l'œuvre de la Franc-Maçonnerie par divers auteurs de tendances opposées ; adversaires de l'Ordre pour lui en faire grief, Francs-Maçons pour l'en glorifier. Lantoine a réfuté cette thèse par une démonstration selon nous concluante, encore corroborée par les citations ci-dessus » (p. 137). L'auteur fait allusion notamment à deux lettres de Marie-Antoinette, très favorables à la Maçonnerie, adressées l'une à sa sœur Marie-Christine, l'autre à son amie la princesse de Lamballe, Grande Maîtresse de la Mère-Loge écossaise d'adoption.

L'intérêt de l'ouvrage est encore accru par l'insertion de documents qui remplissent plus de la moitié du volume : articles de journaux français ou étrangers, lettres privées, rapports administratifs, fragments de catéchismes et de rituels, libelles antimaçonniques, etc. Ces pièces, souvent

utilisées par les historiens de la Maçonnerie française, sont ici pour la première fois mises à la disposition du public. Il n'est pas besoin de dire que leur intérêt dépasse largement le champ des recherches purement historiques.

Mais, en Maçonnerie, les symboles « parlés » ont moins d'importance que les symboles figurés et les symboles « agis ». D'où l'utilité de la reproduction d'une dizaine d'estampes, tirées d'ailleurs d'ouvrages antimaçonniques. Sept de ces estampes, postérieures à 1745, sont dédiées à un auteur antimaçon nommé Gabanon. On peut y noter d'intéressantes particularités rituelles, trop souvent tombées en désuétude. Le Vénérable reste constamment couvert (parce qu'il est considéré comme travaillant toujours au grade de Maître). Il siège sous le « dais céleste » bordé de franges (origine de la houppe dentelée). Les lumières sont triplées au troisième degré, et, dans une partie au moins de ce grade, on effectue leur « déplacement » du Sud au Nord et *vice-versa*. Enfin, les estampes de Gabanon, et d'autres aussi, permettent de résoudre un problème souvent débattu : l'épée, en Loge, doit-elle être tenue de la main droite ou de la main gauche ? Sur ces estampes, en effet, l'épée est toujours tenue de la main droite, ce dont on aurait pu d'ailleurs se douter puisque le « cordon de Maître » (qui est le vestige du baudrier) se porte de l'épaule droite à la hanche gauche. L'épée est donc censée être portée à gauche, et ne peut en conséquence être tirée que de la main droite.

Nous voudrions surtout attirer l'attention sur le point suivant. Dans *toutes* ces estampes, quel que soit le grade représenté, les Maçons qui ne remplissent pas un office (nous en avons compté 35) gardent, qu'ils soient assis ou debout, une attitude très particulière, entièrement disparue aujourd'hui, attitude qui semble bien avoir tenu lieu alors du « signe d'ordre », mais d'un signe d'ordre commun aux trois grades. Le signe dont il s'agit est à la fois « ombilical », « couvert » et « bi-manuel ». Ceci est à rapprocher d'abord de la formule opérative, dont nous parlions récemment, qui fait de l'ombilic le point de départ du *cable-tow*, — et ensuite des trois « rosettes » du tablier maçonnique anglais, rosettes qui équivalent aux trois « lotus » ou *chakras* inférieurs des schémas tantriques (*chakras* qui tous les trois sont couverts par le tablier). Dans le tablier de modèle français, on notera que l'ombilic répond exactement à la définition de ce point mystérieux dont il est question dans le « dicton maçonnique » rapporté par Franz Rziha : point « qui est dans le carré et dans le triangle » et *sans* la connaissance duquel « tout est vain ». A ce propos, nous avons évoqué le « point sensible » et le « nœud vital ». Nous ajouterons que le triangle inversé est la figure géométrique liée au *chakra* ombilical, *manipûra*.

On voit que l'ouvrage de M. Luquet, en dehors de son

intérêt historique, touche à bien des problèmes négligés jusqu'ici et qu'il serait profitable d'aborder sérieusement. Quelques années avant la mort de Guénon, plusieurs Maçons s'étaient préoccupés des rapports entre les centres subtils et les signes de « reconnaissance ». Ce qui les « troublait », c'est que, du 1er au 3e degré, les signes « descendent » au lieu de « monter ». Guénon fut consulté, et, comme toujours en pareille circonstance, il s'abstint de donner une réponse « toute faite ». Mais il parlait en même temps des estampes de Gabanon, parues, s'il nous souvient bien, dans l'ouvrage de Mme Alice Joly : il en parlait à propos du « déplacement des lumières ».

Rappelons aussi que, si la doctrine des centres subtils est particulièrement développée dans le tantrisme hindou, la Maçonnerie *n*'est pas le tantrisme, et les « opérations » des « anciens jours » ne devaient pas être celles pratiquées dans le *Hatha-Yoga*. Ce qui reste de ces opérations c'est le rituel ; d'où le caractère néfaste de toute altération de ce rituel, et peut-être aussi l'opportunité de « restituer » dans les « Instructions » les questions sur le *cable-tow* récemment « exhumées » par M. Jean-Pierre Berger.

M. G.H. Luquet est mort quelques années après la publication de son livre.

Denys ROMAN.

Jean SERVIER : *L'Homme et l'Invisible* (Robert Laffont, 390 p., 1964).

Ethnologue et sociologue, professeur à la Faculté de Montpellier, M. Jean Servier, ayant mené sa recherche avec la pleine rigueur des disciplines universitaires et scientifiques, nous livre des résultats et des conclusions qui sont ceux-là même auxquels René Guénon, par de tout autres voies, était parvenu. Guénon dans cet ouvrage n'est cité qu'en passant, et c'est de Marcel Griaule que l'auteur se déclare le disciple ; l'accord du métaphysicien et du savant n'en est que plus remarquable.

Comme Guénon, M. Servier perce à jour la suffisance de l'homme blanc, et son insuffisance ; les dogmes de la science moderne, qui ne vivent que de perpétuels actes de foi, et, à l'occasion, de mauvaise foi : ainsi la condamnation sans jugement de Glozel, et le sursis de quarante ans accordé au crâne de Piltdown. Les formules heureuses, cruelles, définitives, sont trop nombreuses pour qu'on se résigne volontiers à des citations : de cette es-

crime infatigable, étincelante, c'est de page en page et de chapitre en chapitre qu'il convient d'apprécier la vigueur et l'efficacité. Détachons, pourtant, ces quelques lignes sur les théories modernes : « Toutes ces théories, tous ces systèmes, toutes ces conclusions venant avant l'observation des faits, ont pour seul but de calmer l'angoisse de l'homme blanc isolé si longtemps du reste de l'humanité et lui donner bonne conscience de ses crimes et de ses oppressions. » Celles-ci, sur l'évolutionnisme en particulier : « Sous la plume des évolutionnistes, les mots « accident », « chance unique », « hasard », reviennent en tête de tout raisonnement avec la fréquence des répons dans la récitation du rosaire, ponctuant la litanie des stations de l'espèce humaine, depuis la création « par hasard » de la terre, l'apparition « par chance » de la vie, jusqu'à l'éveil de la pensée au terme d'une série d'aléas dont chacun pouvait tout remettre en question. » Et ces remarques sur le soi-disant processus d'« hominisation » du singe : « Pourtant, si l'on y réfléchit, les mêmes preuves vaudraient pour établir une « signification » de l'homme ou, si l'on préfère, la chute d'un esprit dans la matière, l'emprisonnement d'une flamme divine dans un corps de chair qu'elle transforme, transfigure, l'isolant ainsi du reste de la création. Les traditions de toutes les civilisations ont choisi la solution de la chute. Elles en tirent toutes les conséquences. La science occidentale défend, elle, l'hominisation du singe, peut-être parce qu'il est plus facile d'être un singe « parvenu » qu'un ange déchu.»

La supériorité du monde moderne et de l'occident, l'illusion du progrès, les fantasmagories de l'évolutionnisme, les naïves mythologies élaborées par Auguste Comte, Durkheim et Lévy-Brühl, tout cela s'effiloche en fumées devant des faits accumulés avec méthode, et constatés sans tricherie. Les problèmes, tels qu'ils se posent à l'observateur impartial, ne sauraient se satisfaire des solutions puériles qui traînent encore dans les livres de vulgarisation et sur les tableaux « explicatifs » des musées.

Il s'agit d'expliquer, en effet, la cohérence et la pertinence de la connaissance traditionnelle, connaissance à la fois du spirituel et du cosmique, des itinéraires de l'au-delà comme des remèdes aux maux de notre corps de chair ; d'expliquer aussi l'unité de cette connaissance, d'un bout à l'autre du monde et du passé qui nous est accessible. Pour ne donner que quelques exemples, empruntés au domaine de l'astronomie, comment les Dogon, sans télescope ni spectroscope, ont-ils conu les compagnons de Sirius, et l'exceptionnelle densité de l'un d'eux ? Pourquoi les Pléiades, de la Grèce à l'Afrique, de l'Amérique à l'Australie, sont-elles représentées comme des jeunes filles, et pourquoi notre Grande Ourse a-t-elle été aussi, par toute l'Amérique du Nord, nommée l'Ours ? Avec l'attentif respect de Griaule écoutant le Dogon Ogo-

temmêli (1), de John G. Neilhart (2) et de Joseph Epes Brown (3) écoutant l'Indien Héhaka Sapa, M. Jean Servier interroge les cultures les plus diverses, les plus éloignées parfois dans le temps ou dans l'espace, et il nous force à constater, d'une part la vérité de ce qui en est par nous vérifiable, d'autre part leur unanimité.

Dans son premier ouvrage, *Les Portes de l'année,* qui fut sa thèse de doctorat, il avait étudié les traditions du paysan algérien, qui lui étaient apparues comme la survivance certaine, et comme détenant la clef probable, des Mystères de l'Antiquité méditerranéenne. Dans celui-ci, dont la richesse de documentation est irremplaçable, et irréfutables les conclusions doctrinales, c'est l'immense étendue de la tradition humaine qu'il explore, inventorie et interprète, avec la même lucidité impartiale et passionnée, le même respect des faits et des hommes ; et deux évidences s'imposent à lui : l'intime parenté de ses formes, en apparence si diverses, et l'identité des buts que partout, dès l'origine, elle a fixés à l'homme, son choix unanime et délibéré « d'une voie qui n'est pas celle dans laquelle nous avançons, une voie qui se dirige vers l'Invisible et non vers la conquête de la matière ».

Charles VACHOT.

François SECRET : *Les kabbalistes chrétiens de la Renaissance* (Ed. Dunod, Paris, 1964).

L'auteur de cet ouvrage touffu et très documenté nous fait découvrir le monde mal exploré de la Kabbale chrétienne depuis la fin du XV[e] siècle jusqu'à la moitié environ du XVII[e] siècle, mais plus spécialement la grande période du kabbalisme chrétien, celle de Pic de la Mirandole, de Paul et Augustin Rici, Galatin, François Georges de Venise, Guillaume Postel (ce dernier méritant à lui seul une étude particulière) et son école..., etc., qui fleurirent à la Renaissance en Italie, en Allemagne et en France. Les premiers commentaires ésotériques de la Thorah étaient apparus dans le midi de la France et en Catalogne au XII[e] siècle. Au XIII[e] et au XIV[e] siècles, le symbolisme des lettres hébraïques, la « prophétie d'Elie » sur la durée du monde, le pouvoir du Nom divin, etc., se retrouvent chez Joachim de Flore, Raymond Martin, Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle... Mais c'est Pic de la Mirandole qui donnera à la Kabbale chrétienne une extraordinaire diffusion et permettra à ses successeurs

---

(1) Dieu d'eau.
(2) Black Elk speaks.
(3) Les rites secrets des Indiens Sioux.

intellectuels de pénétrer dans l'intimité de la langue hébraïque, cette langue étant elle-même la clé de la connaissance des « substances séparées » (c'est-à-dire de Dieu et des anges) ainsi que de la compréhension du Livre révélé. Ce fut pour les kabbalistes de la Renaissance une merveilleuse découverte que celle de cette langue sacrée, des perspectives symboliques qu'elle offrait, ainsi que des sciences précises et subtiles qui l'accompagnaient. Ils trouvaient ainsi au texte sacré une profondeur et une richesse que le texte de la Vulgate ne pouvait leur donner.

Citons, parmi d'autres, les principaux thèmes exposés dans les « Conclusions cabalistiques au nombre de 47 d'après la secrète doctrine des sages hébreux cabalistes » de Pic (p. 32) : le premier est celui des secrets que renferme la langue hébraïque. Vient ensuite la doctrine de l'*En Soph* (l'Infini divin), et des 10 *Sephiroth* qui en sont les « vêtements » ou les « branches ». Troisième thème : celui des 32 voies ou « sentiers » dont le nombre provient des 10 *Sephiroth* ajoutées aux 22 lettres de l'alphabet (processus de « descente divine » ou de cosmogonie), doctrine qui se complète avec les 50 portes (par lesquelles le créé retourne à Dieu). A cela s'ajoutent les techniques propres à l'herméneutique hébraïque, une cosmologie et et une « psychologie » traditionnelles ayant pour point de rencontre la doctrine de l'*Adam Tiferet* ou Adam macrocosmique.

Ces brèves indications (une bonne introduction à la Cabbale est donnée par Guy Casaril dans son petit ouvrage : « Rabbi Siméon Bar Yochaï et la Cabbale », paru aux éditions du Seuil en 1961, collection « Microcosme »), suffisent à montrer que les kabbalistes de la Renaissance ne furent pas des amateurs : instruits par des juifs convertis versés dans la connaissance de beaucoup d'ouvrages de Kabbale (« convertis », mais plus probablement comprenant la vérité « catholique », c'est-à-dire universelle des formes traditionnelles), les kabbalistes connurent bien l'hébreu, l'arabe et souvent le syriaque, eurent accès à de nombreux textes, les traduisirent et constituèrent ainsi des bibliothèques de manuscrits impressionnantes par leur richesse. Citons par exemple la *Bibliographia kabalistica* (citée par l'auteur, pp. 52-53) que Reuchlin tenta de dresser : « Quant au livre hébrieu intitulé *Iezirah*, de la création, attribué communément au patriarche Abraham, il est de la composition de Rabbi Akiba, estimé en son temps le plus sage et le plus docte de tous les Talmudistes. Le livre de *Hazoar* ou *Zohar*, de la splendeur, est de Rabbi Simon ben Iohai, lequel pour le composer demeura dans une vaste et obscure caverne durant 24 ans entiers : et encore est le livre *Habaïr*, de la candeur ou élucidaire. Il se trouve encore des livres en icelle cabale composés par un Abraham Alaphia, et des insignes commentaires de Rabbi Ramban sous ce nom collectif estant

nommé Rabbi Moyse, fils de Nehmani sur *les secrets de la Loi*, qu'on appelle autrement Gerundense, et les commentaires du plus docte et savant de tous les rabbins, Menahem Recanati sur les secrets de Ramban, et *le livre des perplexes* de Ramban, enfin par Mem, c'est-à-dire de Rabbi Moyse le fils de Maymon, qu'on appelle Moyse Egyptien : et les livres des *Portes de justice*, que composa en sa vie Rabi Joseph fils de Carnitol, et le livre intitulé de *la porte de la clarté* ou lumières de Rabbi Joseph Castillan d'Espagne, et *le livre des crédulités*, duquel fut auteur en Asie Rabbi Saadia, et le livre du *mystère de la Loi* que ce sage Aben Ezra a composé, et le livre de Rabbi Hamai fils de Hanna, lequel est appelé le plus excellent chef ou pilier de la cabale, intitulé *De la spéculation :* et un autre livre intitulé *Commentaire de la sainctelé*, qu'a composé Rabbi Azariel, et le *livre des noms*, et *le livre des explications de l'alphabet*, des caractères hébrieux de Rabbi Akiba, et le livre de Rabbi Ama *des secrets du pseaume XIX*, et le livre singulier *de l'union et collection*, duquel a fait mention Rabbi Abraham Aben Ezra, au chapitre I des *Mystère de la Loi*, et le livre des mystères, et *le livre des questions abstruses et cachées*, et *le livre de cabale* que composa Azariel autrement Oriel Garonensis, et le livre intitulé *de la foy et expiation*, et *les livres des racines*, de Rabbi Joseph Albo, autrement dit de la cabale. Outre lesquels livres, nous avons un très élégant en icelle cabale contre les philosophastres intitulé *Alkosder*, à la façon des Arabes, que composa Rabbi Juda Levi, duquel telles sont entre autres paroles : « Que la cabale n'est bonne qu'avec un cœur bon ». Il y a encore des commentaires en icelle cabale sur le livre *Jezirah* ci-dessus allégué, composé par Rabbi Jacob Cohen, et encore une composition de Rabbi Isaac, par lui intitulé *Explanation du nom saint*, et outre un livre qu'a composé Rabi Tedacus Levi des *dix numérations cabalistiques*. Je ne veux parler du livre attribué à Salomon sous le nom de Raziel, parce que c'est une fiction magique... Mais à mon avis personne n'a jamais mieux écrit de cette manière que Rabbi Joseph Abraham de Castille, citoyen de Salamanque, qui a fait trois volumes dans lesquels il éclaire le projet des cabalistes, le premier traite des noms, le second des lettres, et le troisième des points. Le titre de ce livre est *Ginath Egoz*, c'est-à-dire le jardin de la noix, selon le Cantique de Salomon (VI, 6) : « Je suis descendu dans le jardin des noyers ».

Les kabbalistes chrétiens empruntent donc à la Kabbale ses textes, ses méthodes traditionnelles et même ses techniques contemplatives, et ceci parce qu'ils ont la conviction de pouvoir démontrer contre les juifs eux-mêmes que le christianisme est le véritable héritier de la Loi de Moïse et que le Christ est vraiment le Messie, cette qualité de Messie du Christ étant inscrite dans la Thorah et pouvant s'y retrouver par l'analyse gématrique du Tétragramme sacré et du nom hébreu de Jésus, le second

ne différant du premier que par l'adjonction d'un *Shin* qui précisément rend prononçable le Tétragramme imprononçable et porte en lui la marque de la filiation divine. A ce souci apologétique, s'ajoute un attrait immense pour le prodigieux renouvellement que le symbolisme de la langue hébraïque en particulier, et des langues sémitiques en général, apportait à la méditation intellectuelle et contemplative de la Bible. C'était un monde nouveau qui s'ouvrait, et l'on est obligé de constater que, peu ou prou, tous les lettrés du XVI[e] siècle ont eu connaissance de la Kabbale : pour les hommes de la Pré-Réforme comme Lefèvre d'Etaples ou Melanchton, pour Luther et les luthériens, pour certains Rosicruciens (que l'auteur appelle Rose-Croix) (p. 332), et, au début du XVII[e] siècle, pour le cardinal de Bérulle et les Oratoriens, la Kabbale contient bien des choses valables, même si l'on y trouve aussi des « sornettes juives » comme le dit Melanchton (p. 278). Il est certain en effet que la Kabbale fut aussi utilisée à des fins moins purement spirituelles que celles que les premiers kabbalistes de la Renaissance lui avaient assignées, ce qui était peut-être inévitable dès l'instant que la Kabbale s'éloignait du monde traditionnel dans lequel elle trouvait sa raison d'être.

Pour conclure, soulignons simplement que cet ouvrage met en évidence deux questions intéressantes : la première concerne les rapports du christianisme avec une langue sacrée. On peut se demander s'il y avait dans le kabbalisme chrétien autre chose qu'un « emprunt » momentané, même enthousiaste, mais forcément limité et même caduc du fait du caractère hétérogène de l'emprunt fait, ou bien si certains éléments ont pu être conservés et acceptés, sur le plan initiatique, et il semble qu'il en soit bien ainsi, comme par exemple chez les Rose-Croix et certains hermétistes chrétiens...

Deuxième remarque : c'est la première fois, à la Renaissance, qui sous ce rapport ressemble à notre époque, que se produit une vaste confrontation intellectuelle de textes, de doctrines, venant d'horizons traditionnels différents, accompagnée d'un effort d'intégration et de compréhension.

Hélène MERLE.

LES REVUES

Dans le *Symbolisme* de juillet-septembre, M. Marius Lepage évoque les souvenirs et les sentiments qu'a ravivés en lui la disparition de son ami et collaborateur François Ménard. Un article de ce dernier, intitulé *Mises au point*, expose, à l'usage, semble-t-il, de ceux qui se préparent à entrer dans la voie maçonnique, quelques-uns des caractères essentiels de la Doctrine « perpétuelle et unanime ».

Presque la moitié de ce numéro est occupée par un article signé « Janus » : *Du Symbolisme négro-africain au Symbolisme universel.* Dans une optique le plus souvent très traditionnelle (l'auteur cite notamment *L'Esotérisme* de Luc Benoist), cette étude apporte une somme considérable de renseignements sur les civilisations africaines. Une documentation étendue, servie par un remarquable esprit de synthèse, a permis à l'auteur de passer en revue les champs divers de la science ethnologique, une des très rares sciences modernes, en somme, qui présente quelque intérêt du point de vue traditionnel. Puis « Janus » expose les conséquences des interventions extérieures en Afrique noire (qui est, rappelons-le, l'Afrique au sud du Sahara) : l'Islam, le Christianisme sous ses deux formes « missionnaires », et enfin la domination matérielle de l'Occident moderne, qui « affirme la supériorité de sa culture sur tous les plans ». Les résultats sont connus. L'Europe, depuis la Renaissance, a été vraiment le fléau de l'humanité. Un chapitre des plus curieux traite de la diffusion de la Franc-Maçonnerie en Afrique, souvent importée par des Noirs venus des Antilles. Des détails peu connus sont donnés sur l'attitude, très diverse, des autorités civiles à son endroit. La R.A.U. (Egypte) a interdit la Maçonnerie, naguère encore très florissante en ce pays. Le Liberia a une Maçonnerie déjà ancienne, « à l'américaine », avec « annexes » féminine (sans doute l'*Eastern Star*) et juvénile (sans doute l'*Order of de Molay*). Malheureusement aussi, les sociétés pseudo-initiatiques (du type « initiation par correspondance ») font des recrues, malgré le prix incroyablement élevé dont elles font payer leurs « secrets ». En guise de conclusion, « Janus » propose, pour sauver ce qui reste de l'Afrique traditionnelle, « d'établir un contact sérieux entre sociétés initiatiques européennes et sociétés initiatiques africaines » pour l'étude du symbolisme universel. Nous ne savons si cela suffirait à endiguer la marée dévastatrice de « l'occidentalisation » et de la « planification ». Il est

bien tard. L'œuvre accomplie, avec entrain et bonne conscience, par ceux qu'un autre ethnologue, M. Jean Cazeneuve, appelle « les conquérants dits civilisés », a porté partout ses fruits empoisonnés. Le tableau dressé par « Janus » est désolant : « Les traditions dépérissent rapidement... Les genres de vie éclatent... L'introduction de la monnaie a brisé les liens économiques traditionnels... Les sociétés initiatiques perdent peu à peu leurs secrets... La dégradation se manifeste à tous les niveaux... L'école moderne est en contradiction avec tous les enseignements traditionnels... Déjà il n'existe pratiquement plus de vieillards dépositaires de la « coutume »... Finalement, ceux qui tiennent bon, ce sont ceux qui n'ont pas la parole : les paysans des brousses les plus isolées ; eux seuls préservent encore le trésor des traditions ésotériques africaines... » C'est donc, à la lettre, à un processus de « paganisation » que nous avons à faire. Mais comment croire qu'une Maçonnerie trop peu consciente de son caractère initiatique et trop souvent infectée dans toutes ses branches, par le virus de l'esprit moderne, pourrait apporter quelque secours à ces malheureuses civilisations à la dérive ? En tout cas, pour les Loges européennes tout au moins, la prise en considération de l'idée suggérée par « Janus » vaudrait certainement mieux que l'organisation de « fêtes de jumelage » et autres amusettes d'un aussi puissant intérêt...

Ce numéro contient aussi plusieurs articles plus spécialement maçonniques. M. Pierre Le Sellier étudie *Le Symbolisme du Temple*. Des vues assez intéressantes y sont exposées. Mais nous trouvons l'auteur bien sévère pour Philon, taxé assez gratuitement de panthéisme, et dont on affirme qu'il n'avait « aucune connaissance initiatique ». Sur quoi peut bien se fonder une telle conviction ?

M. Pierre Stables termine ses *Etudes sur la Symbolique chevaleresque*, commencée dans le numéro précédent. Cet article contient un bon nombre de détails peu connus, puisés notamment dans Sainte-Palaye, auteur très estimé par Fabre d'Olivet. La deuxième partie concerne les légendes chevaleresques, et M. Stables y fait une large place aux affinités entre la Chevalerie et la Charbonnerie. Nous regrettons que cet article n'accorde pas plus d'attention aux légendes « galantes » sur l'origine des Ordres dont il est parlé lors de la remise du tablier maçonnique au Rite d'York (notamment l'Ordre de la Jarretière et celui de la Toison d'or). D'autre part, la Chevalerie étant essentiellement une institution hiérarchique, pourquoi ne pas avoir au moins fait mention des légendes concernant celui qui était le premier de tous les chevaliers du monde chrétien : le chef du Saint-Empire ?

M. André Serres termine son article intitulé « *Ce qui est épars...* ». Les textes de Guénon sont ici rassemblés autour de quelques thèmes du premier degré : le cabinet de réflexion, le dépouillement des métaux, la préparation

physique du récipiendaire (qui doit être « ni nu ni vêtu »), les épreuves, les lumières, l'épée flamboyante, la pierre.

M. Walter Teufel étudie *Les Landmarks et les Constitutions d'Anderson.* Cet article nous a beaucoup intéressé, car il est sérieusement documenté, et donne d'ailleurs une excellente définition des *landmarks,* qui sont « des règles anciennes et traditionnelles transmises, du temps de la Maçonnerie opérative, de Vénérable à Vénérable, et qui n'avaient alors jamais été fixées par écrit ». Leur nombre exact n'est pas connu, et les listes qui en ont été dressées le font varier de 7 à 50 ! M. Walter Teufel propose de le ramener à 6, qui seraient les 6 « obligations du Maçon » des Constitution d'Anderson. A-t-il réfléchi que ces obligations ont un caractère moral et non rituel, et que, si une telle proposition était adoptée, la légende d'Hiram, la distinction des trois grades, les modes de reconnaissance, la nécessité du « tuilage », le droit de visite, les qualifications corporelles des candidats, l'obligation de pratiquer un rituel basé sur l'art de bâtir, et enfin le « secret » même de l'Ordre disparaîtraient de la liste des *landmarks?*

N'oublions pas une étude de M. Ostabat qui veut être une réponse à la première partie de notre article de juillet 1966. Nous y apprenons, à notre grande honte, que les auteurs cités par nous (Guénon, Mackey, Le Forestier) ont reproduit « des informations de deuxième ou de vingtième main ». Ne voulant pas encourir à nouveau un tel reproche, nous nous efforcerons donc de réfuter M. Ostabat... par M. Ostabat lui-même. Ce sera l'objet d'un prochain article.

***

Ce n'est pas souvent que, du point de vue traditionnel, on trouve quelque chose à glaner dans les émissions radiophoniques utilisées une fois par mois par trois des Obédiences françaises. Il faut même dire que les sujets traités dans ces émissions pourraient donner l'impression que la Maçonnerie a pour but essentiel d'intéresser ses membres aux questions économiques et « culturelles » qui, en Occident, retiennent presque exclusivement l'attention des « intellectuels » profanes. De loin en loin, cependant, il arrive à un conférencier de se souvenir que la Maçonnerie est autre chose. Le 15 octobre 1967, la causerie de la Grande Loge de France était intitulée *Tradition et Progrès.* La seconde partie de ce texte fait naturellement leur place aux « clichés » habituels sur « les grands idéaux humains forgés dans nos Loges ». Mais la première partie expose des considérations sur l'histoire de l'Ordre qu'on n'est guère habitué à entendre « sur les ondes ». On y accorde une grande place à la Maçonnerie du moyen âge, ce qui est déjà quelque chose. Les traditions relatives au prince Edwin et au roi Athelstan sont rapportées. L'orateur pense qu'il y eut au moyen âge des Loges opératives composées

de professionnels et des Loges spéculatives composées uniquement de Maçons « acceptés ». Nous pensons, à la suite de Guénon, que les deux éléments devraient se trouver dans les Loges, qui étaient toutes « opératives », c'est-à-dire pratiquaient des « opérations ». En conséquence, le concile d'Avignon de 1326 ne dut pas, comme le croit le conférencier, interdire les Loges non professionnelles et autoriser les professionnelles. Douze ans après la tragédie templière, « l'Eglise de la captivité », comme on disait alors, a simplement donné là un témoignage d'hostilité envers le secret, ce secret qui, nous le savons aujourd'hui, « couvrait » des « opérations » communes à tous les Maçons « qualifiés », qu'ils fussent professionnels ou « acceptés ».

Le 29 octobre, c'était le tour de l'Obédience mixte « Le Droit Humain ». Une Sœur vint expliquer pourquoi les fondateurs de cette organisation (Georges Martin et Maria Deraismes) n'avaient voulu pour la femme ni se contenter de la Maçonnerie d'adoption, ni créer une Maçonnerie exclusivement féminine (comme l'est une autre Obédience française, la Grande Loge féminine de France). Bien que la conférencière ne se fasse pas de l'initiation une idée traditionnelle — bien au contraire — on peut admettre que ses arguments, convenablement transposés, mettent en lumière l'étrange carence qui existe à cet égard dans le monde occidental. Nous avons toujours été surpris, pour notre compte, que la solution préconisée par Guénon (cf. *Etudes sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage*, t. II pp. 19-25) n'ait pas rencontré plus d'écho dans le sein des divers Rites compagnonniques, auxquels pourtant elle avait été « proposée ». Sans vouloir intervenir dans un problème dont la difficulté a été soulignée par Guénon lui-même, nous voudrions cependant signaler que dans la tradition maçonnique on trouve quelques indices permettant de déterminer le métier qui serait « susceptible d'effectuer une transmission à l'égard de certains métiers féminins ». Le « germe » d'une telle possibilité se trouve dans un verset de la *Genèse* (IV, 22) : « Noéma était la sœur de Tubalcaïn ». Ce verset qui — fait à noter — avait le don de mettre « en transes » la chanoinesse de Vallière (l'Agent Inconnu de Willermoz) a été « explicité » par la Kabbale hébraïque qui attribue à Noéma l'invention du tissage ; et cette tradition est reprise telle quelle dans les *Old Charges* qui affirment : « Noéma inventa l'art du tissage et le maniement de la quenouille et du fuseau ; d'où le nom d'*art des femmes* donné à ces activités ». Remarquons tout de suite que la maçonnerie et le tissage sont des industries « sœurs », toutes deux répondant à la nécessité nouvelle qui s'imposa à l'humanité chassée du Paradis : celle de se « couvrir ». Rappelons aussi l'abondance des tissus dans le Temple de Salomon et surtout dans le Tabernacle de Moïse : car le tissage, art « primordial », est commun aux peuples nomades et aux sédentaires. Dans la tradition islamique, ce caractère primor-

dial a été mis en évidence par le Prophète lui-même, qui affirme que le tissage fut pratiqué par Adam, le père du genre humain. Dans la tradition gréco-latine, le rôle de Noéma est tenu par Minerve. La déesse née d'un coup de hache (c'est-à-dire fille du tonnerre) en des conditions qui rappellent « l'endogénie de l'enfançon » de la tradition chinoise, était appelée aussi *Erganè* (Ouvrière) et présidait à tous les travaux faits à l'aiguille. Ses rapports avec la maçonnerie sont marqués par le fait que ce fut Vulcain (équivalent grec de Tubalcaïn) qui donna le coup de hache dont naquit sa sœur. A cause de ces considérations, nous pensons que ce sont les métiers compagnonniques les plus proches de la Maçonnerie qui seraient les plus qualifiés pour établir une initiation féminine basée sur les arts du tissage, de la broderie et de la couture. Ces métiers sont ceux des tailleurs de pierre et des charpentiers, et l'on remarquera que, dans tous les Rites, ils viennent en tête dans l'ordre de préséance compagnonnique (cf. Luc Benoist, *Le Compagnonnage*, pp. 38-39). De telles préoccupations sont naturellement très éloignées de celle de la Sœur qui parlait le 29 octobre dernier. Dans sa conférence, nous avons noté une allusion élogieuse à l' « hominisation teilhardienne ». Cela montre bien les progrès inquiétants accomplis, dans tous les milieux maçonniques français, par les thèses évolutionnistes du célèbre Jésuite.

Denys ROMAN

TABLE DES MATIERES

Le Directeur : A. André VILLAIN

Imprimerie SAINT-MICHEL, 5, Rue de la Harpe - Paris (5e) — 12-1967